

FLASH Économie

JOURNAL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET JUDICIAIRES

EDITION QUOTIDIENNE (67^{ème} ANNEE) N°2827 VENDREDI 27 JUN 2025 PRIX : 10 DH

POUR VOS ANNONCES AU
BULLETIN OFFICIEL
PENSEZ A
FLASH ECONOMIE
05 22 20 30 31

Votre logiciel ERP CRM
pour gérer toute votre entreprise ...

Logiciel à télécharger sur

dolibarr.aumaroc.org

Devis, factures, gestion commerciale, trésorerie, support client, gestion de stocks, de production, Gestion des commandes, expéditions, bons de livraison, des interventions, gestion de la comptabilité, bilans et grand livre et bien plus.

Vos collaborateurs vont adorer.

المجلة المغربية
للجريدة الرسمية
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية
لنسخة 10 دراهم

المجلة المغربية
للجريدة الرسمية
نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية
لنسخة 10 دراهم

المجلة المغربية للجريدة الرسمية نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية لنسخة 10 دراهم	المجلة المغربية للجريدة الرسمية نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية لنسخة 10 دراهم	المجلة المغربية للجريدة الرسمية نشرة الإعلانات القانونية والقضائية والإدارية لنسخة 10 دراهم
--	--	--

ANNONCES LEGALES P 3-8

ANNONCES LEGALES

REDACTION JURIDIQUE ET COMPTABLE
AU DE LA MEDICINE
ET D'INDUSTRIE

APPRENTISSAGE
TELEFAX 0529 12 45
0529 12 45

MODIFICATION
SOCIETE

REPRESENTATION
ETABLISSEMENT FAMILIAR
FORME JURIDIQUE DE LA
SOCIETE

RESPONSABILITE
SOCIETE

AL CAPITAL DE
SOCIETE

REPRESENTATION
ETABLISSEMENT FAMILIAR
FORME JURIDIQUE DE LA
SOCIETE

RESPONSABILITE
SOCIETE

AL CAPITAL DE
SOCIETE

REPRESENTATION
ETABLISSEMENT FAMILIAR
FORME JURIDIQUE DE LA
SOCIETE

RESPONSABILITE
SOCIETE

AL CAPITAL DE
SOCIETE



Au bureau ou en déplacement

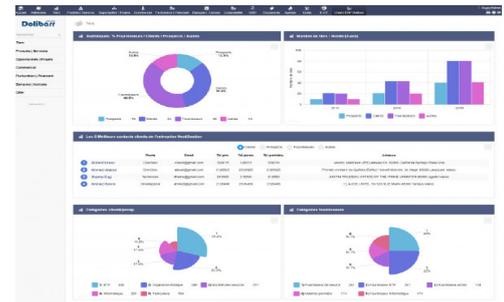
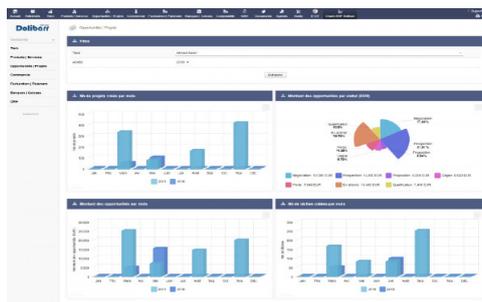
Sur Ordinateur, Tablette, ou Smartphone.
 Vos données sont accessibles à tout moment.

Tél: 06 44 55 76 90
dolibarr.aumaroc.org

Voies express : 300 km en cours de réalisation et 900 km supplémentaires programmés (Baraka)

Mondial des clubs :
Achraf Hakimi élu homme du match Paris SG-Seattle Sounders

Le Maroc condamne vivement l'attaque odieuse ayant visé la souveraineté de l'Etat du Qatar (ministère des AE)



LES FLASHES DE LA SEMAINE

Transport maritime : le Maroc ne compte plus que 17 navires, une feuille de route en gestation pour relancer le secteur

Le transport maritime marocain est au creux de la vague. Doté d'une flotte nationale comptant près de 70 navires dans les années 1960 et 1970, le Royaume ne dispose aujourd'hui que de 17 bateaux, dont la majorité appartient à des armateurs étrangers. Ce déclin spectaculaire a été mis en lumière par le ministre du Transport et de la logistique, Abdessamad Kayouh. Intervenant lundi à la Chambre des représentants, le ministre a affirmé qu'une feuille de route serait annoncée prochainement pour redresser ce secteur vital pour la souveraineté logistique et la compétitivité économique du pays.

Le chiffre a de quoi interpellé : le Maroc ne dispose aujourd'hui que de 17 navires de transport maritime, alors qu'il en comptait près de 70 dans les années 1960 et 1970. Ce constat alarmant a été révélé justement par le ministre du Transport et de la logistique, Abdessamad Kayouh, lundi dernier. Intervenant de lors de la séance hebdomadaire des questions orales, à la Chambre des représentants, le ministre a indiqué que cette érosion du pavillon national s'était accélérée au fil des décennies, au point que la majorité des navires actuellement en activité sous pavillon marocain appartiennent à des armateurs étrangers. Cette situation fragilise la souveraineté logistique du pays, notamment dans un contexte marqué par les enjeux de mobilité des personnes et des échanges commerciaux internationaux.

L'ONCF déploie un dispositif spécial pour l'été 2025 avec une offre renforcée et des tarifs avantageux

À l'occasion de la saison estivale, l'ONCF met en place un dispositif exceptionnel baptisé "plan spécial Été 2025", déployé du 23 juin au 14 septembre, pour accompagner l'importante affluence attendue. Objectif : garantir à des millions de voyageurs – nationaux, MRE ou touristes – une expérience de transport fluide, confortable et accessible sur l'ensemble du réseau ferroviaire national.

Pour accompagner la hausse de la demande durant cet été, 237 trains par jour seront programmés par l'ONCF, avec une attention particulière aux destinations les plus prisées :

Al Boraq : une cadence horaire soutenue entre Tanger, Kénitra, Rabat et Casablanca, de 6h à 22h, et une augmentation significative de la capacité en termes de places offertes pour les créneaux les plus sollicités, avec des correspondances vers les autres villes du Maroc.

Al Atlas : Jusqu'à 70 trains Intercités mis en circulation chaque jour, desservant plusieurs villes. L'offre sera également renforcée pour les voyages nocturnes de grandes distances sur l'axe Tanger-Oujda, en plus des trains hôtels qui sont dotés de compartiments agencés en «

chambres d'hôtel ».

TNR : La desserte de l'Aéroport International Mohamed V sera renforcée avec 38 trains quotidiens, depuis et vers Casablanca à raison d'un train par heure, de 5h à 23h. L'offre sur les axes de Casa-Rabat-Kenitra et Casa-Settat est également maintenue, avec un renforcement particulier sur l'axe El Jadida atteignant jusqu'à 24 trains par jour.

Autocars Supratours : Pour assurer des voyages de bout en bout en correspondance avec les trains, les autocars Supratours seront également renforcés.

Des offres tarifaires avantageuses

Pour favoriser l'accessibilité du train au plus grand nombre de voyageurs durant cet été, l'ONCF lance plusieurs offres, pensées pour répondre aux attentes des différentes catégories de voyageurs :

Carte Yalla Morocco : commercialisée au prix de 50dh, cette carte estivale est une invitation à découvrir le Royaume à petit prix. Il s'agit d'une carte touristique multi-voyages, offrant une réduction de 30% sur 10 voyages pour toutes les destinations et à bord de tous les trains. Cette carte sera mise en vente dans toutes les gares ONCF jusqu'au 31 août 2025.

Tarif Ahlan : pour accompagner les MRE de retour au pays, l'ONCF lance le tarif « Ahlan » permettant de bénéficier de -15% sur les billets de train en aller simple, au départ des gares de l'Aéroport Mohammed V, Tanger et Marrakech. Cette offre est valable jusqu'au 15 septembre 2025.

Carte Navette été : pour tout achat de cartes d'abonnement navette de 3 mois, l'ONCF offre aux navetteurs 3 billets gratuits aller-retour vers la destination de leur choix, utilisables à bord des trains Al Atlas, Al Boraq ou TNR.

Coupe du monde des clubs : le Maroc ambitionne d'organiser l'édition 2029

Riche d'une solide expérience dans l'organisation des plus prestigieuses compétitions continentales, notamment trois éditions de la Coupe du monde des clubs (2013, 2014 et 2022), le Maroc ambitionne d'accueillir l'édition 2029. Selon le quotidien espagnol «Marca», le Royaume souhaite abriter le tournoi mondial, mais devrait faire face à la forte concurrence du Brésil, des États-Unis et de l'Espagne.

Alors que le Maroc s'apprête à co-organiser la Coupe du monde FIFA 2030 aux côtés de l'Espagne et du Portugal, il aurait choisi de présenter une candidature indépendante pour la Coupe du monde des clubs 2029, une information révélée par le quotidien sportif espagnol «Marca». La décision intervient dans un contexte où la FIFA vient d'ouvrir la période de manifestation d'intérêt pour cette édition.

Le Maroc rejoint ainsi l'Espagne, le Brésil et les États-Unis dans la course à l'organisation de cette compétition qui gagne en prestige d'année en année. «Il est frappant de constater que le Maroc et l'Espagne, partenaires de la Coupe du monde 2030, entament la route séparément

pour pouvoir organiser le tournoi des clubs», souligne «Marca». Cette stratégie sportive marocaine ne date pas d'hier. Le Royaume a su démontrer ses capacités organisationnelles à travers l'organisation de plusieurs tournois majeurs, dont trois Coupes du monde des clubs (2013, 2014 et 2022), et une deuxième Coupe d'Afrique des Nations prévue cette année après l'édition de 1988.

L'organisation de la Coupe du monde des clubs 2029 représenterait pour le Maroc une opportunité unique de tester ses infrastructures à grande échelle, à seulement un an de la Coupe du monde 2030. Le pays dispose désormais d'un savoir-faire éprouvé qui pourrait constituer un atout majeur face à ses concurrents.

Le Maroc condamne vivement l'attaque odieuse ayant visé la souveraineté de l'Etat du Qatar (ministère des AE)

Le Royaume du Maroc a exprimé, lundi, sa "vive condamnation de l'attaque odieuse de missiles ayant visé la souveraineté de l'Etat du Qatar frère et son espace aérien".

Un communiqué du ministère des Affaires étrangères, de la Coopération africaine et des Marocains résidant à l'étranger indique que le Royaume du Maroc fait part de sa "pleine solidarité avec l'Etat du Qatar frère face à tout ce qui est de nature à porter atteinte à sa sécurité et à la quiétude de ses citoyens".

Le Qatar a affirmé que la situation sécuritaire était "stable" après des tirs de missiles iraniens contre une base américaine sur le territoire de ce petit pays arabe du Golfe. "Le ministère de l'Intérieur confirme que la situation sécuritaire dans le pays est stable et qu'il n'y a pas lieu de s'inquiéter" a-t-il indiqué dans un communiqué.

La France a alerté sur "un risque d'un embrasement généralisé" au Moyen-Orient, après une attaque iranienne contre une base militaire américaine au Qatar, appelant une nouvelle fois "au retour à la négociation" pour mettre fin au conflit entre Israël et l'Iran. "C'est une escalade dangereuse dans laquelle l'Iran porte une lourde responsabilité. C'est un engrenage de violence qui place la région devant le risque d'un embrasement généralisé, qui aurait des répercussions très graves jusque chez nous", a déclaré le ministre français des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot sur France 2.

Les Emirats arabes unis ont fermement condamné l'attaque iranienne de missiles contre une base américaine au Qatar, la qualifiant de "violation flagrante" de la souveraineté du pays du Golfe. Les Émirats "condamnent avec la plus grande fermeté le ciblage par les Gardiens de la révolution iraniens de la base aérienne d'Al Udeid, dans l'État frère du Qatar, considérée comme une violation flagrante de la souveraineté et de l'espace aérien du Qatar", a affirmé le ministère émirati des Affaires étrangères dans un communiqué.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

CONSTITUTION

2827-4C1

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.
Selon acte sous seing en date du 16.06.2025, il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :
«TRADI NEGOCE » S.A.R.L d'A.U
FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité limitée d'Associé Unique

OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, ce qui suit :

Droguerie, quincaillerie, sanitaires, outillages, produits métallurgiques, aciers spéciaux; Achat, vente, Distribution et commercialisation de tous matériaux et matériels de construction; Achat, vente, import-export, commercialisation et distribution de tout type d'articles sanitaires; Achat, vente, commercialisation et distribution de tout type d'articles et produits d'aluminium et inox;

Menuiserie aluminium et Menuiserie Inox;

Equipement hydraulique, électrique et mécanique; Fourniture et installation de tout système de climatisation ou de chauffage;

Fournitures de groupes électrogènes;

Import-Export, commerce général, sous-traitance, commissionnaire, Négociant général national et international;

Représentation commerciale des sociétés et marques nationales ou étrangères.

SIEGE SOCIAL : Mahaj Mohamed VI Lotissement Al Wifaq N°568 Bis Laâyoune

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH entièrement souscrites par M. Mohamed HAMDADA

ADMINISTRATION : Confiée à Mohamed HAMDADA en qualité de Gérant Unique.

DEPOT LEGAL : a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Laâyoune, le 19 Juin 2025 sous le Numéro 12178 et immatriculée au registre de commerce sous le numéro analytique 54317.

2827-5C2

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.

Selon acte sous seing en date du 16.06.2025, il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :
«LAY INVEST » S.A.R.L d'A.U

FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité limitée d'Associé Unique

OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, ce qui suit :

Entrepreneur de Travaux Divers; Ouvrage d'art et travaux tout corps d'état, Travaux de construction générale, Travaux de génie civil;

Travaux d'aménagement, terrassements généraux, assainissement, voiries, réseaux divers, routes;

Conception et réalisation de réseaux d'adduction d'eau potable (AEP), de réseau d'électricité et de téléphone;

Travaux de soudure, chaudronnerie, construction et charpente métallique, tôlerie, menuiserie métallique, menuiserie bois et aluminium et menuiserie inox et PVC;

Décoration intérieure traditionnelle et contemporaine;

Travaux d'installation des équipements techniques et d'aménagement;

Aménagement et entretien des installations, des espaces verts et jardinage;

Travaux de gardiennage et sécurité, Travaux d'hygiène, de nettoyage et entretien des locaux publics et privés, de tous établissements et administrations publics et privés;

Travaux de Nettoyage et ménage

Toutes activités immobilières;

Location au profit de toute personne physique ou morale des immeubles, terrains, appartements meublés ou non, toutes maisons d'habitation ainsi que tout local commercial et professionnel;

SIEGE SOCIAL : Mahaj Mohamed VI Imm N°569 1er Etage N°01 Laâyoune Sakia Al Hamra

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH entièrement souscrites par M. Mohamed HAMDADA

ADMINISTRATION : Confiée à Mohamed HAMDADA en qualité de Gérant Unique.

DEPOT LEGAL : a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Laâyoune, le 19.06.2025 sous le Numéro 12179 et immatriculée au registre de commerce sous le numéro analytique 54319.

2827-6C3

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.

Selon acte sous seing en date du 16.06.2025, il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

«TRADING & NEGOCE »
S.A.R.L d'A.U

FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité limitée d'Associé Unique

OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, ce qui suit :

Droguerie, quincaillerie, sanitaires, outillages, produits métallurgiques, aciers spéciaux; Achat, vente, Distribution et commercialisation de tous matériaux et matériels de construction;

Achat, vente, import-export, commercialisation et distribution de tout type d'articles sanitaires; Achat, vente, commercialisation et distribution de tout type d'articles et produits d'aluminium et inox;

Menuiserie aluminium et Menuiserie Inox;

Equipement hydraulique, électrique et mécanique;

Fourniture et installation de tout système de climatisation ou de chauffage;

Fournitures de groupes électrogènes;

Import-Export, commerce général, sous-traitance, commissionnaire, Négociant général national et international;

Représentation commerciale des sociétés et marques nationales ou étrangères;

SIEGE SOCIAL : Mahaj Mohamed VI Imm N°569 1er Etage N°01 Laâyoune Sakia Al Hamra

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH entièrement souscrites par M. Mohamed HAMDADA

ADMINISTRATION : Confiée à Mohamed HAMDADA en qualité de Gérant Unique.

DEPOT LEGAL : a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Laâyoune, le 19 Juin 2025 sous le Numéro 12180 et immatriculée au registre de commerce sous le numéro analytique 54321.

2827-7C4

CONSTITUTION D'UNE S.A.R.L.
Selon acte sous seing en date du 16.06.2025., il a été établi les statuts d'une société aux caractéristiques suivantes :

DENOMINATION :

«FORGELINE » S.A.R.L d'A.U

FORME JURIDIQUE : Société à Responsabilité limitée d'Associé Unique

OBJET : La société a pour objet tant au Maroc qu'à l'étranger, ce qui suit :

Travaux de construction générale, Travaux de génie civil et tout corps d'état;

Travaux de routes, voiries et réseaux divers;

Travaux de terrassements généraux, assainissement, aménagement;

Conception et réalisation de réseaux d'adduction d'eau potable (AEP), de réseau d'électricité et de téléphone;

Fonçage, forage, aménagement et équipement de puits et points d'eau;

Travaux de peinture, plomberie, électricité, menuiserie bois, menuiserie aluminium, inox et PVC;

Travaux de soudure, chaudronnerie, construction et charpente métallique, tôlerie et menuiserie métallique;

L'étude, la conception, l'exécution, la coordination de tous travaux de bâtiment, de travaux publics de tous travaux des ouvrages, aussi tous les travaux d'étanchéité, de plomberie sanitaire, ainsi que tous travaux de décoration, d'agencement, d'ameublement rentrant dans les finitions des constructions;

Services et travaux divers ; etc.....

SIEGE SOCIAL : Mahaj Mohamed VI Lotissement Al Wifaq N°568 Bis Laâyoune

CAPITAL : Fixé à 100.000,00 DH divisé en 1000 parts de 100 DH entièrement souscrites par M. Mohamed HAMDADA

ADMINISTRATION : Confiée à Mohamed HAMDADA en qualité de Gérant Unique.

DEPOT LEGAL : a été effectué au Secrétariat Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Laâyoune, le 19 Juin 2025 sous le Numéro 12177 et immatriculée au registre de commerce sous le numéro analytique 54315.

2827-8C5

ABOU ADAM EQUIPEMENT SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIER UNIQUE

Siège Social : DOMICILIE A IMM 1 APT 8 ETG 4 COMPLEXE AL FIRDAOUS KHOURIBGA

Capital Social : 100000 dirhams. Numéro R.C :9439 KHOURIBGA. *****

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-05-23, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIER UNIQUE

Dénomination sociale :
ABOU ADAM EQUIPEMENT

Objet social : VENTE MATERIELS DE BOUCHERIE 2) VENTE MATERIELS DE RESTAURATION 3) VENTE DES EPICES

Siège social : DOMICILIE A IMM 1 APT 8 ETG 4 COMPLEXE AL FIRDAOUS KHOURIBGA

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mr.TROCHI MOHAMMED.

Gérant : TROCHI MOHAMMED

adresse : t à N° HAY EL KOUDIA ZIDANIA OUED ZEM

Année Sociale : Du 23/05/2025 au 31/12/2025

II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de KHOURIBGA le 2025-05-25 sous le N° 1518.

Pour avis, et mention LE GERANT.

2827-10C6

STE « ARTISANAT TRAIKI »
"S.A.R.L AU"

Constitution d'une Société à Responsabilité Limitée associée unique

Aux termes d'un acte SSP en date à Casablanca du 13/06/2025. Il a été

Établi les statuts d'une S.A.R.L AU, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION :
« ARTISANAT TRAIKI »
"S.A.R.L AU"

OBJET : La société a pour objet :

COMMERCIALISATION PRODUITS ARTISANAUX
PUBLICATION DIGITAL MARKETING AGENCY

LE SIEGE : Le siège de la société est fixé à , Casablanca, 03, Rue Faidi Khalifa, 1er Etage

CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à 100.000,00 DHS, divisé en 1 000 parts de 100 DHS chacune:

Mr. AYOUB TRAIKI 1 000 PARTS

GERANCE : La société est gérée par la signature unique du gérant : Mr AYOUB TRAIKI

ANNEE SOCIALE : Du 1er janvier au 31 décembre de chaque année.

Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce Casablanca, le : 26/06/2025

R.C N° : 683117.
Pour extrait et mention

2827-11C7

FID CONSULT AUDIT
Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seing privés, en date du 12/06/2025 il a été constitué une société à responsabilité limitée d'associé unique (SARL AU) dont les caractéristiques sont :

Dénomination :

MVV GLOBAL

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

Siège Social : C/O CHEZ YOZA DOME A IMM N 118 APP 05 AV HASSAN I CITE DAKHLA AGADIR
Objet Social :
AGENCE IMMOBILIERE
ENTREPRENEUR DE TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS
MARCHAND OU INTERMEDIAIRE
EFFECTUANT IMPORTATION ET EXPORTATION

Capital : le capital social est fixé à 10 000,00 dhs, divisé en 100 parts sociales de cent (100) dhs chacune.

Gérant : CHOUGDALI AHMED nommé en qualité de gérant signataire de société.

Durée : 99 Ans à compter de son immatriculation au registre de commerce.

Exercice Social : Du 1er Janvier Au 31 Décembre

Bénéfice : 5% à la réserve légale.
Dépôt Légal : Le dépôt légal a été effectué au Tribunal du commerce d'Agadir le 24 JUIN 2025 Sous N° 148345.

Registre de commerce : La Sté est inscrite au registre de commerce d'Agadir sous le n° 64373.

2827-12C8

MOBINEX Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Siège Social : ANGLE BD LALLA YACOUT ET RUE EL ARAAR APPRT 8 au 3ème étage Casablanca
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C :682725
CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-05-19, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Dénomination sociale :
MOBINEX

Objet social : Exploiter, développer et commercialiser des services de communications électroniques, notamment en tant qu'opérateur mobile virtuelle Fourniture de services de communications mobiles, y compris la voix, les données et tout autre service lié à la communication électronique ; Concevoir, gérer, vendre et distribuer des services de messagerie électronique, notamment des services de messagerie, des cam

Siège social : ANGLE BD LALLA YACOUT ET RUE EL ARAAR APPRT 8 au 3ème étage Casablanca

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 divisé en

1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mr ALMUTAIRI MAGED MUHELA.

Gérant : Mr ALMUTAIRI MAGED MUHELA, demeurant à SAUDI ARABIA

Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au - Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-06-23 sous le N° 977541.

Pour avis, et mention
LE GÉRANT.

2827-13C9

RJ SYSTEME Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Siège Social : 16; AV DES FAR RUE JILALI AL ORAIBI 8EME ETG N°18- CASABLANCA.

Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C :683095
CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-05-26, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Dénomination sociale :
RJ SYSTEME

Objet social : E-Commerce ; Prestation de services ; Import-export ; Commissionnaire ; Négoce.

Siège social : 16; AV DES FAR RUE JILALI AL ORAIBI 8EME ETG N°18- CASABLANCA.

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mme. RAJAE ABIROU.,
Gérant : Mme. RAJAE ABIROU, Adresse personnelle : APPT 25 IMM 13 RES AZZAHRA 2 AL MOUHIT LAAYAYDA SALE.

Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au - Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-06-25 sous le N° 977906.

Pour avis, et mention
LE GÉRANT.

2827-19C10

Société "RHARIB IMMOBILIER" S.A.R.L au
CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 12/06/2025 à Casablanca, et l'inscriptions Portées au registre analytique N°

682697, il a été établi les statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique, ayant les caractéristiques suivantes :

DENOMINATION:

* RHARIB IMMOBILIER *S.A.R. Lau

OBJET : La société a pour objet

-Agences immobilières : COURTIER D'IMMEUBLES SANS EMPLOYÉ.

-Intermédiaires du commerce en produits divers : Négociant.

SIEGE SOCIAL: 75, Bd Anfa, Angle Rue Clos de Provence, 8ème étage Appt. B 103 CASABLANCA - MAROC

DUREE: 99 ans à compter de la date de son immatriculation au registre du commerce, sauf en cas de dissolution anticipée ou de prorogation prévue aux présents statuts.

CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 MAD
M. RHARIB AHMED 100 000,00 MAD

Soit un total de :
100 000,00 MAD

GERANCE : La société est gérée par : M. RHARIB AHMED pour une durée illimitée, il a les pouvoirs les plus étendus pour agir au nom de la société.

ANNEE SOCIALE : Commence le 1er janvier & se termine au 31 Décembre de chaque exercice.

MODIFICATION

2827-1M1

ROSE DE DAKHLA S.A.R.L
AU CAPITAL DE : 100.000.00DHS
SIEGE SOCIAL: N°46, AV. ABDELKHALEK TORRES, B.P N°249
- DAKHLA- RC : 17051

Aux termes d'une assemblée générale extraordinaire en date du 20-06-2025 de la société « ROSE DE DAKHLA » s.a.r.l, au capital de (100.000.00DHS) Cent Mille Dirhams sise à N°46, AV. ABDELKHALEK TORRES, B.P N°249- DAKHLA.

Il a été décidé ce qui suit :
Cession de 330 (Trois Cent Trente) parts sociales par Mme. SIMONNET FANNY CAROLINE, de nationalité Française, titulaire du Passeport N°19CE63234 au profit de Mr. MANNAZ-DENARIE ERIC MAURICE, de nationalité Française, titulaire du passeport N°22CF13246,

Démission de Mme. SIMONNET FANNY CAROLINE de son poste de cogérante.

Nomination de Mr. MANNAZ-DENARIE Eric, Maurice en qualité de gérant de la société pour une durée illimitée.

Rédaction des nouveaux statuts de la société.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA le 24-06-2025 sous le n° : 2857/2025.

2827-2M2

EUROPE PRO EQUIPEMENT
Société A Responsabilité limitée

Au capital de 100.000,00 dirhams

Siège social : 12, rue Mohamed Abdou quartier Palmier Casablanca

RC Casablanca : 279897
CESSION DES PARTS SOCIALES
TRANSFERT DU SIEGE SOCIAL

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 27 mai 2025, les associés ont adopté et accepté les résolutions suivantes :

- Approuver la cession des 25 parts sociales appartenant à M. FLUCHAIRE Philippe Marie Albert Maurice en faveur la société LEONARDIS SARLAU représentée par M. FLUCHAIRE KEVIN, es- qualité gérant statutaire, qui accepte.

- Transférer le siège social de la société à l'adresse suivante : Casablanca, 25 lot Maderssa zone industrielle Sidi Maârouf.

- Procéder à la modification statutaire corrélative et la mise à jour des statuts.

- Donner tous les pouvoirs au porteur d'un original, ou une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du 25/06/2025 sous le numéro 977795

Pour extrait et mention
La Gérance

2827-3M3

URBAN OFFICE
Société A Responsabilité Limitée

Au capital de 100.000,00 Dirhams

Siège social : 12 rue Mohamed Abdou quartier Palmier Casablanca

R.C. Casablanca : 274515

CESSION DES PARTS SOCIALES

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés du 29 Mai 2025, les associés ont adopté et accepté les résolutions suivantes -Cession des 25 parts sociales appartenant M. FLUCHAIRE PHI-

LIPPE MARIE ALBERT MAURICE en faveur de la société ETERNEL INVEST HOLDING OFFSHORE SARL représentée par M. FLUCHAIRE KEVIN, es- qualité gérant statutaire, qui accepte.

- Procéder à la modification statutaire corrélative et la mise à jour des statuts.

- Donner tous les pouvoirs au porteur d'un original, ou une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités prescrites par la loi.

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de Casablanca en date du 20/06/2025 Sous le numéro 977142

Pour extrait et mention
La Gérance

2827-9M4

"GROUPE SCOLAIRE AL AYAM PRIVE"

Annnonce Légale Augmentation du Capital Social d'une SARL :

Dénomination Sociale :
GROUPE SCOLAIRE AL AYAM PRIVE

Forme : SARL AU
Capital Social :
100000 dirhams.

Siège Social : 3 BD DE SEBTA MOHAMMEDIA
Numéro R.C : 23351 R.C
MOHAMMEDIA

I- L'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 2025-01-10 a décidé d'augmenter le montant du capital social de 100000 dirhams à 160000 dirhams.

Par voie par voie d'augmentation du nombre de parts sociales l'article 8 des statuts a été modifié en conséquence.

III- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de MOHAMMEDIA le 2025-06-25 sous le N° 1328.

Pour avis et mention.
LE GÉRANT

2827-14M5

FIDUCIAIRE MY JAAFAR
IMM. 389 MHAMID III MARRAKECH G.S.M 06/61/23/52/63
Société « CENTRE IMANE BENJELLOUN » « S.A.R.L. » A.U
Transfert du siège social
RC N°113869

Aux termes d'un procès-verbal de l'A.G.E du 28/02/2025, L'associée de la société « CENTRE IMANE BENJELLOUN » S.A.R.L, D'A.U. au capital de Cent Mille Dirhams (100 000,00 dhs) divisé en 1000 parts de 100 dirhams chacune, et dont le siège est sis à : N° 3 APPT

10 CAMP MANGIN MARRAKECH, a décédé ce qui suit :
Transférer le siège social de la société de :
N° 3 APPT 10 CAMP MANGIN MARRAKECH
A
PLATEAU BUREAU N°49 ÉTAGE 4 CENTRE D'AFFAIRE MERYEM MARRAKECH BOULEVARD ABDELKARIM KHATTABI,
Le dépôt légal a été effectué au tribunal de commerce de la ville de Marrakech, le 20/05/2025 sous le N°177358

2827-15M6
« CREPERIE DU PARK » SARL AU MOHAMMEDIA
RC : 13693

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire à MOHAMMEDIA le 30/05/2025, la société « CREPERIE DU PARK » SARL AU au capital de 100.000,00 dhs, il a décidé :
La dissolution Anticipée de la société, et la désignation Mme. SAFAA EZZAGOURY liquidateur de la société.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ère instance à Mohammedia, le 17/06/2025 sous le N°1465.

2827-16M7
« LUDIKO » SARL AU MOHAMMEDIA
RC : 25161

Aux termes d'un procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire à MOHAMMEDIA le 03/06/2025, la société « LUDIKO » SARL AU au capital de 100.000,00 dhs, il a décidé :
La dissolution Anticipée de la société, et la désignation M. QRIROU HICHAM liquidateur de la société.
Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de 1 ère instance à Mohammedia, le 25/06/2025 sous le N°1524.

2827-17M8
GTCMAG SARL AU MODIFICATIONS STATUTAIRES
RC : 676375

Aux termes de la décision collective L'AGE décide :
Le CHANGEMENT D'ACTIVITE de la société GTCMAG:

DE :
-CONSTRUCTIONS METALLIQUES (ENTREPRENEUR DE)
A :
Promoteur Immobilier.
Travaux divers ou construction.
Négociant.
- Le dépôt légal a été déposé au Tribunal de Commerce de CASA-BLANCA sous
N° 977689 en date du 24/06/2025.

2827-18M9
NERA Télécommunications Maroc SARL ALU
Siège social : Plateau E08 Immeuble E7, Alles des Laurieres de la premiere trache du parc d'activité Oukacha
Capital social : 5.790.800.00 dhs
RC : 238301

L'associe unique décide d'ajouter Mr. TAN JON-CHIANG DON titulaire du passeport N° K3929579Z en qualité de Cogérant.
Ce qui fait que La société sera administrée et gérée par :
- Mr. ASK NORVALD, Passeport N° CFC711074 ,
- Mr. GEORGES RAAD titulaire de carte de résidence numéro T003154J,
- Et Mr. TAN JON-CHIANG DON titulaire du passeport N° K3929579Z
Pour une durée de trois ans renouvelables.

CONSTITUTION

2826-1C1
Delta Air Lines, Inc
SIÈGE SOCIAL : Av Abdelkrim El Khattabi, Rue Hassan Ben M'barek Res El Khattabia Imm B 1er Etg n°3 Marrakech
NUMÉRO R.C : 166725
MARRAKECH.

I- Par le procès-verbal de la résolution de la Société DELTA AIR LINES, INC Société constituée en vertu des lois de l'Etat du Delaware, il a été décidé l'ouverture d'une succursale dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SUCCURSALE
Cette succursale dépendra de la direction centrale de la société mère Delta Air Lines, Inc Société constituée en vertu des lois de l'Etat du Delaware, basée à 2711 Centerville Road, Suite 400, dans la ville de Wilmington, 19808, comité de New Castle elle n'aura pas de capital social et aura pour objet la représentation des activités de la société mère.
Dénomination sociale : Delta Air Lines, Inc
Objet social :
Prestation de service en lien avec le transport
Siège social : Av Abdelkrim El Khattabi, Rue Hassan Ben

M'barek, Rés : El Khattabia, Imm, B 1er ETG, n°3, Marrakech
Fondée de pouvoirs : Madame Christine Françoise Pardo ép. Marchand de nationalité Française, titulaire du PP n°18HF79563.
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal de commerce de MARRAKECH le 13 juin 2025 sous le N° 178528

2826-3C2
PHARMACIE GHOSN ZITOUNA SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIER UNIQUE
Siège Social : 1724 LOT EZZAITOUNA 04 TRANCHE 02 MAGASIN KHOURIBGA
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C :9421 KHOURIBGA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-03-13, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
Forme : SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIER UNIQUE
Dénomination sociale :
PHARMACIE GHOSN ZITOUNA
Objet social : PHARMACIEN VENDANT EN DETAIL OCCUPANT MOINS DE TROIS COMMIS
Siège social : 1724 LOT EZZAITOUNA 04 TRANCHE 02 MAGASIN KHOURIBGA
Durée : 99 ans
Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mme.SARA CHABACH.
Gérant : SARA CHABACH: demeurant à RES TWAHRI 12 RES 3 APT 20 HSSAIN SALE
Année Sociale :13/03/2025 OU 31/12/2025
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de KHOURIBGA le 2025-06-13 sous le N° 1505.
Pour avis, et mention LE GÉRANT.

2826-5C3
ESPACE NAKHILE ALAKHAOIYNE S.A.R.L
Société a responsabilité limitée

Au terme d'un acte sous seing privé, il a été établi les statuts de la sociétés du 03/06/2025 dont les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION :
ESPACE NAKHILE ALAKHAOIYNE S.A.R.L
FORME JURIDIQUE : SARL
SIEGE SOCIAL : OLD MRAH SIDI AISSA BEN ALI SOUK SEBT
CAPITAL : 100.000.00 dirhams (cent mille dirhams) divise en 1000 parts sociales de 100 dirhams chacune souscrites en totalité, intégrale-

ment libérées
et attribuées COMME SUIV :
** AKNOUZE ABDELALI 500 PARTS
**AKNOUZE AHMED 500 PARTS
Objet : MILK-BAR OCCUPANT MOINS DE CINQ PERSONNES (EXPLOITANT UN)
DUREE : 99 années
GERANTE : AKNOUZE ABDELALI OU AKNOUZE AHMED
LE REGISTRE DE COMMERCE est inscrit au tribunal de première instance DE : SOUK SEBT OLD NEMMA sous numéro : 671 le 11/06/2025

2826-6C4
« Transorium » SARL AU
Siège social : 45 AVENUE DE FRANCE APPT 8 AGDAL RABAT.
Capital social : 100 000.00 d'HS
Constitution

Aux termes d'un acte sous-seing privé enregistré à RABAT en date du 13/06/2025 formant statut.
Il a été constitué une société à responsabilité limitée a associé unique dont les caractéristiques sont les suivantes :
- Dénomination :
« Transorium ».
- Forme Juridique : Société A Responsable Limitée A Associé unique.
- Objet De La Société : IMPORTATION ET EXPORTATION (MARCHAND OU INTERMEDIAIRE EFFECTUANT).
TRAVAUX DIVERS OU CONSTRUCTIONS (ENTREPRENEUR DE).
IMPRIMEUR.
- Siège social : 45 AVENUE DE FRANCE APPT 8 AGDAL RABAT.
- Durée : 99 ans.
- Capital social : 100 000.00 d'HS
- Gérant : Mr REDA DOUAY
- Registre de commerce : 188781
Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de RABAT le 24/06/2025 sous le N° 192635

2826-7C5
« AXYPLACE ET NEGOCE SARL AU »
Constitution d'une société à responsabilité limitée AU.

Au terme d'un acte sous seing privé, Enregistré à Mohammedia, il a été établi les statuts d'une SARL AU ayant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :
« AXYPLACE ET NEGOCE (SARL AU) »

Objet :
NEGOCE;
ACHAT, VENTE DES PARFUMS ;
IMPORT EXPORT ;
Siège social : 4 LOT HOURIA 1 ETG 2 APPT 3 BD PALESTINE MOHAMMEDIA

Durée : 99 ans,
Capital social : 100.000,00 dhs, divisé en 1000 parts de 100 dhs chacune, et attribué à :
Mme. HASNAE KOULALI.1000 Parts
Gérance : Les associés désignent dès à présent pour une durée illimitée Mme. HASNAE KOULALI gérante de la société pour une durée illimitée.
Le dépôt légal est effectué au tribunal de 1er Instance de Mohammedia sous numéro 1308 Du 23/06/2025. Enregistré au registre de commerce sous le numéro 37849.

2826-8C6
STE SYNOWATT GROUP SARL AU
Siège Social : AV MOHAMED V N 13 EME ETAGE BEN GUERIR
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C :4645 BENGUERIR.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-06-16, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : SARL AU
Dénomination sociale :
STE SYNOWATT GROUP
Objet social : CONSEIL,ETUDE ,INGENIERIE ,ACCOMPAGNEMENT ET FORMATION-LA REALISATION D'ETUDES,D'AUDIT,DE DIAGNOSTICS ET DE PLANS DE DEVELOPPEMENT-LA CONCEPTION ,DEVELOPPEMENT ,EVALUATION ,ET LA GESTION DE DISPOSITIFS PUBLICS OU PRIVES
Siège social : AV MOHAMED V N 13 EME ETAGE BEN GUERIR
Durée : 99 ans
Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mme TIJANI SALMA.
Gérant : TIJANI SALMA
Année Sociale :du 1 er janvier au 31 décembre
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de BENGUERIR le 2025-06-25 sous le N° 197.
Pour avis, et mention LE GÉRANT.

2826-9C7
CONSTITUTION
SECRETO GENERAL TRADING SARL
Société à responsabilité limitée, au capital de 100.000,00 DHS
Siège social : CASABLANCA RUE SOUMAYA IMM 82 2EME ETAGE N° 4 QUARTIER PALMIER

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 05/06/2025, il a été formé une société SECRETO GENERAL TRADING SARL, dont les caractéristiques sont les suivantes :

ANNONCES JUDICIAIRES ET LÉGALES

DENOMINATION :
SECRETO GENERAL TRADING
SARL

OBJET : La société a pour objet :
COMMERCIALISATION VEHICULES
D'ENGINES ET MATERIELS INDUS-
TRIELS

IMPORTATION EXPORTATION
TRANSPORT DE MARCHANDISES
DUREE : 99 Années

CAPITAL : Le capital social est fixé
à la somme de 100.000,00 Dhs en
numéraire, divisée en 1000 Parts
sociales de 100 Dhs chacune, at-
tribuées aux associés en propor-
tion de leurs apports se trouvent
comme suit :

M. QNEIBY ALSARSOUR OMAR
500 Parts
M. ZAKARIYA AZZI 500 Parts
SIEGE SOCIAL : CASABLANCA RUE
SOU MAYA IMM 82 2EME ETAGE

N° 4 QUARTIER PALMIER
GERANCE : La société est enga-
gée pour tous les actes la concer-
nant par la signature unique du
gérant M. ZAKARIYA AZZI, de na-
tionalité Marocaine, titulaire de la
CIN n° FB99414. Ce dernier ac-
cepte les fonctions qui viennent
de lui être confiés pour une durée
illimitée.

BENEFICE : 5% pour la constitu-
tion du fonds de réserves légales,
le reste sera partagé entre les as-
sociés.

La société a été immatriculée au
registre de commerce de CASA-
BLANCA le 24/06/2025 sous le N°
682873.

Pour Extrait et mention

2829-10C8
« ZHUO ZHI » SARL AU.
CONSTITUTION

I/ Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du
10/06/2025 à BEN GUERIR, il a été
établi les statuts d'une SARL AU
dont les caractéristiques sont :

DENOMINATION :
« ZHUO ZHI » SARL AU.

OBJET SOCIAL :
NEGOCIANT.
IMPORTATION ET EXPORTATION.
SIEGE SOCIAL :

HAY EL MASSIRA N°22 BEN GUE-
RIR.

DUREE :
99 ANS.
CAPITAL : Fixé à 100.000,00 Di-
rham divisé en 1000 parts de
100 dirhams chacune souscrites
en totalité, intégralement libé-
rées et attribuées en totalité à
l'associé :

Mr. ZHANG JIE 1000 parts.
GERANCE : Confiée, Mr. ZHANG
JIE, Gérant a une durée illimitée
et ce avec les pouvoirs les plus
étendus.

EXERCICE SOCIAL : Du 1er Jan-

vier au 31 décembre.
III/ L'immatriculation de la société
a été effectué auprès du Registre
de Commerce de BEN GUERIR, le
25/06/2025, sous le N° Analytique
: 4647

POUR AVIS, EXTRAIT ET MENTION

2829-13C9
ARCHI PLUS 3D Société A Res-
ponsabilité Limitée d'Associés
Unique SARL AU
Siège Social : REZ-DE-CHAUSEE,
SALIMA 13, BOULEVARD JAUDAR
MOHAMED BEN ABELLAH,-
GROUPE 5 HAY MOULAY RA-
CHID-CASABLANCA
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 654657
CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 2024-12-
14, il a été constitué d'une Socié-
té A Responsabilité Limitée
d'Associés Unique dont les carac-
téristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité
Limitée d'Associés Unique SARL
AU
Dénomination sociale :

ARCHI PLUS 3D

Objet social : IMPORTATION TOUS
PRODUITS ELECTRIQUES
Siège social : REZ-DE-CHAUSEE,
SALIMA 13, BOULEVARD JAUDAR
MOHAMED BEN ABELLAH,-
GROUPE 5 HAY MOULAY RA-
CHID-CASABLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 divisé en
1000 parts sociales de 100 di-
rham et attribués à l'associé
unique Mr EL GHABAQUI ABER-
RAHMANE.

Gérant : Mr EL GHABAQUI ABER-
RAHMANE gerant unique de la
société
Année Sociale : Du 1er janvier au
31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au
- Greffe du Tribunal de Commerce
de CASABLANCA le 2024-12-25
sous le N° 50760.

Pour avis, et mention
LE GÉRANT.

2826-14C10
CONSTITUTION
CONSTITUTION DE SOCIETE A
RESPONSABILITE LIMITEE

Suivant acte sous seing privé en
date du 29/05/2025 à OUJDA
dont un exemplaire des statuts a
été déposé le 17/06/2025 au se-
crétariat Greffe du Commerce
OUJDA, il a été établi les statuts
d'une SARL dont les caractéris-
tiques sont les suivantes :

AVIS DE :
Ø DÉNOMINATION:

« MAJORELLE GARDEN IMMO »
SARL

OBJET :
PROMOTION IMMOBILIER
Ø SIÈGE SOCIAL : ANGLE BD ZEL-
LAKA ET BD SIDI MOHAMMED
BEN ABDELLAH N02 1ER ETG, OU-
JDA
Ø DUREE : 99 ans.
Ø CAPITAL SOCIAL : 100.000,00
DHS.

Ø GERANCE :
- M. ABDERRAHMAN BOURAZZA.
- M. AMAR ZOUGAGH.
- M. MOHAMMED TOUIL.
Ø DÉPÔT LÉGAL : est effectuée
au secrétariat Greffe du com-
merce OUJDA, le 17/06/2025
sous le n° RC 44491.

2826-15C11
GROMA MOULE Société à res-
ponsabilité limitée SARL
Siège Social : 82 ANG ABDL-
MOUMEN EZT RUE SOUMAYA
SHEHRAZADE I ETG 4 APPT 17
CASABLANCA
Capital Social : 100000 dirhams.
Numéro R.C : 682945 casa.

I- Aux termes d'un acte sous
seing privé en date du 2025-06-
03, il a été constitué une société
A Responsabilité Limitée dont les
caractéristiques sont les sui-
vantes :

Forme : Société à responsabilité
limitée SARL
Dénomination sociale :

GROMA MOULE
Objet social : FABRICATION DES
MOULES
Siège social : 82 ANG ABDLMOU-
MEN EZT RUE SOUMAYA SHEHRA-
ZADE I ETG 4 APPT 17 CASA-
BLANCA

Durée : 99 ans
Capital social : 100000 dirhams
divisé en 1000 parts sociales de
98 dirhams.

Les associés : EL HALLOUMI MO-
HAMED 500 Parts sociales
ESSOUBKI ABDELFAHATTAH
500 Parts sociales
Soit au total : 1000 parts sociales.

Gérance: Gérant EL HALLOUMI
MOHAMED
casa
Année sociale : Du 1er janvier au
31 décembre
II- Le dépôt légal a été effectué au
Greffe du Tribunal de Commerce
de casa le 2025-06-25 sous le N°
00977749.

Pour avis et mention.
LE GÉRANT

2826-18C13
EL ASRI DRIVE

CREATION au terme d'un acte
soussigné privé, en date de
07/05/2025 il a été établi les sta-

tuts d'une société dont les carac-
téristiques :

- Raison social :
EL ASRI DRIVE.
- Forme juridique : SARL AU.
- Siège Social : 10 RUE OUARZA-
ZAT HASSAN RABAT.
- Objet social : LA LOCATION DES
VOITURES SANS CHAUFFEURS.
- Administration : Mr. MOUNDIR
EL ASRI est désigné gérant pour
une période illimitée.
- Capital : 500 000.00 DH.
- Apport :
* Mr. MOUNDIR EL ASRI : 5 000
PARTS SOCIALES à 100.00 DH
chacune.

Le dépôt légal est effectué au
tribunal de commerce de Casa
sous le numéro 192674 lequel a
fourni le numéro RC 188843.

2826-10C14
«MOVEZIA TOURS» S.A.R.L.

Aux termes d'un acte sous seing
privé en date du 19-06-2025 dé-
posé au rang du greffe du tribu-
nal de 1ere instance de DAKHLA
il a été établi les statuts d'une
société a responsabilité limitée
ayant les caractéristiques sui-
vantes :

Dénomination :
«MOVEZIA TOURS» S.A.R.L.

Objet : La société a pour objet
social au MAROC et à l'ETRANGER
:

Transport privé en commun de
personnes.
Transport de marchandises pour
compte d'autrui.
Transport national et internatio-
nal.

Commissionnaire en transport.
Transport urbain et interurbain
des passagers.

Toute opération commerciale,
logistique ou autre dans le do-
maine des transports de per-
sonnes

Le transport du personnel pour le
compte propre et pour le compte
d'autrui.

Le transport national et interna-
tional de toutes sortes de pro-
duits, articles, matériels, mar-
chandises et objets.

Loueur de véhicules automobiles
avec ou sans conducteur.
location de tous véhicules et/ou
engins.

Travaux divers ou de construc-
tion.
Fournitures et matériel Divers.
Marchand effectuant import – Ex-
port.

- Siège social: HAY EL WAHDA 3
NR 3155- DAKHLA
Le capital social est fixé à
100.000.00DHS, est divisé en
1.000 parts sociales de 100,00

DHS chacune, attribué comme
suit :

Mr. ISMAIL NATEK
: 500 Parts
Mr. KARIM BAIH
: 500 Parts
Soit un total de
1.000 Parts.

- EXERCICE SOCIAL: L'année So-
ciale commence le 1er janvier et
se termine le 31 décembre.

- DUREE: la société est constituée
pour une durée de 99 années à
compter du jour de son immatri-
culation au registre de commerce
(sauf dissolution anticipée ou
prorogation).

- GERANCE La société est adm-
nistrée par Mr. ISMAIL NATEK et
Mr. KARIM BAIH pour une durée
illimitée.

- LE DEPOT LEGAL a été effectué
le 24-06-2025 sous le n°
2858/2025 au greffe du tribunal.
De 1ere instance de DAKHLA et
immatriculée au registre du com-
merce sous n° 29825.

MODIFICATION

2826-2M1
« FORKLOUD MAROC »
S.A.R.L AU

Au capital de 10 000,00 dirhams
26, AVENUE MERS SULTAN, APPT
3 ETAGE 1-CASABLANCA

Suivant P.V de l'assemblée géné-
rale extraordinaire en date du
29/05/2025, l'associé unique a
été décidé

-La Dissolution anticipée de la
société.

Le dépôt légal a été effectué au
greffe de tribunal de commerce
de Casablanca le 24/06/2025
Sous le N° 977560.

2826-4M2
STE ZARAMEK « SARL »
AU CAPITAL DE 80 000,00 DHS
SIEGE SOCIALE : DR JDID AIT IDIR
SEBAA AIOUNE EL HAJEB
LA DISSOLUTION ANTICIPEE
D'UNE « SARL »
RC : 33537 MEKNES

Suivant un acte sous seing privé
le 16/06/2025, il a été établi le P.V
de la dissolution anticipée de la
société.

* Dissolution anticipée de la so-
ciété STE ZARAMEK « SARL »

* Nomination de liquidateur Mr
MOHAJIR KHALID, CIN N°
D476000.

* Fixation du siège social DR JDID

AIT IDIR SEBAA AIOUNE EL HAJEB.

* l'accord du quitus à la gérance
2- Le dépôt légal a été effectué au greffier du tribunal de 1ère INSTANCE de MEKNES sous le N° 6660 du 24/06/2025.

2826-11M3

« CH'R LUXE CARS »

S.A.R.L AU

AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS
SIEGE SOCIAL : HAY AL MAOUA-
DA N°65 MAG N°22 YOUSOUFIA
- RABAT

_ NOMINATION D'UN NOUVEAU
GERANT _

Aux termes d'une décision de l'associé unique de la société en date du 07/05/2025, il a été décidé ce qui suit :

- Démission de l'ancien gérant Mr. AYOUB ABDELWAHED et la nomination d'un

Nouveau Gérant Mr. ABDEL-
FATTAH MEGGAIZ .

- Gérance et signature sociale
- Pouvoirs en vue de formalités.
- Modification Statutaire Corré-
lative

Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de commerce de Rabat sous le numéro : 5971 ,
Du : 25/06/2025.

Pour extrait et mention

2826-12M4

"TRANSPORT INTERNATIONAL
DARRAZ" S.A.R.L AU

Aux termes du P.V de l'A.G.E du 30/05/2025 l'associé de la Société « TRANSPORT INTERNATIONAL DARRAZ » S.A.R.L AU, ayant son siège social à : DOUAR IKAOU-
CHA IBOUAAALATIYINE AREKMANE NADOR, au capital de 100.000,00 Dhs, il a été décidé :

La dissolution anticipée de la société :

La nomination de Mr DARRAZ HASSAN, en qualité de liquidateur et ayant fixé le siège social de la société.

- Le dépôt légal a été effectué au tribunal de première instance de Nador le 25/06/2025 sous le n° 10436.

2826-16M5

ETUDE DE MAITRE LAMYA
ALAMI
NOTAIRE

11 Rue Ibnou Tofail Résidence
Ben Mahyou B.- Quartier Pal-
mier- CASABLANCA
TEL : 022 25 15 10
FAX : 022 25 14 70

« PLEGUEZUELOS MAROC » SARL
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 9.400.000,00 DHS
Siège social : 5 Avenue Docteur
Mohamed Sijilmassi Appt 03
étage 1 Résidence Kenz Casa-

blanca

Suivant acte de donation de parts sociales avec réserve d'usufruit en date à Casablanca du trente mai deux mil vingt-cinq (30/05/2025), il en résulte ce qui suit :

1 : DONATION DE PARTS SOCIALES AVEC RESERVE D'USUFRUIT

Madame Leila RENNOUCHI, a fait donation aumônière, avec réserve d'usufruit, avec toutes les garanties de fait et de droit prévues en pareille matière, au profit de Madame Anissa RENNOUCHI, à hauteur de CINQUANTE POUR CENT (50%) en nue-propriété, soit QUARANTE SEPT MILLE (47.000) parts sociales en nue-propriété et Monsieur Abdelkader RATIBE à hauteur de CINQUANTE POUR CENT (50%) en nue-propriété, soit QUARANTE SEPT MILLE (47.000) parts sociales en nue-propriété, lui appartenant dans le capital de la société « PLEGUEZUELOS MAROC » SARL A.U.

De telle sorte que, suite à la donation de parts sociales avec réserve d'usufruit, le capital social de la société « PLEGUEZUELOS MAROC » SARL A.U se trouve réparti comme suit :

2 : NOUVELLE REPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

Par suite de ladite donation de parts sociales avec réserve d'usufruit, le capital social de la société « PLEGUEZUELOS MAROC » SARL A.U se trouve réparti comme suit :

Madame Leila RENNOUCHI 94.000 parts sociales en usufruit
Madame Anissa RENNOUCHI 47.000 parts sociales en nue-propriété.

Monsieur Abdelkader RATIBE 47.000 parts sociales en nue-propriété

Total
94.000 Parts en pleine propriété.

3 : Gérance :

La société est administrée par Madame Laila RENNOUCHI, pour une durée illimitée.

Approbation des nouveaux statuts de la société et changement de la forme juridique : les associés ont approuvé les nouveaux statuts de la société, suite à la donation sus- visée, ainsi que la transformation consécutive de la forme de la société, de Société à responsabilité limitée d'associé unique à Société à responsabilité limitée pluripersonnelle.

Le dépôt légal a été effectué auprès du greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca Le 19/06/2025 sous le numéro : 90903

2826-20M6

CONCASUD S.A.R.L A.U
AU CAPITAL DE : 100.000,00 DHS
SEIGE SOCIAL :
HAY EL MATAR NR 20
-DAKHLA- RC N° 4895

Aux termes d'une décision de l'associé unique en date du 19-06-2025 de la société «PH PRO» s.a.r.l AU, au capital de (100.000,00DHS) Cent Mille Dirhams sis à : HAY EL MATAR NR 20-DAKHLA.

Il a été décidé ce qui suit :
Transfert du siège social de la société de l'ancienne adresse : HAY EL MATAR NR 20 -DAKHLA à l'adresse suivante ZONE INDUSTRIELLE HAY ESSALAM LOT N°28-DAKHLA.

Modifications Statutaires Corrélatives.

- Le dépôt légal a été effectué au secrétariat greffe du tribunal de 1ère instance de DAKHLA le 24-06-2025 sous le n° : 2856/2025.

2826-21M7

SABRY COMMERCIALE
S.A.R.L A.U

Société à responsabilité limitée
au capital de 3 000 000,00 DH
Siège social : ZONE INDUS-
TRIELLE.N°21 ROUTE MARTIL.

TETOUAN

Annonce légale

Le 18-02-2025 Au siège social de la société SABRY COMMERCIALE S.A.R.L A.U sis à LOTIS BAB SEBTA AV ABI ELABBASS SEBTI RESIDENCE AL BARAKA BLOC A ET B FNIDEQ

Se sont réunis les associés
Mr ES-SABRY SAID 12 000 Parts
Mr KAMIL LYAZIDI 9 000 Parts
Mr ECHARIF MOHAMED ALI 9 000 Parts

Décidant ce qui suit :
L'approbation des actes de cession de la totalité des parts sociales de la société au cessionnaire M. REKILI MOHAMED MAROCAIN CNI N° LF 49062, né en 1997 à SIDI KACEM. Demeuré à HAY RASS LOUTA RUE D 42 N°28 FNIDEQ.

La transformation forme juridique de la sté de SARL à SARL AU

La démission du gérant Mr ES-SABRY SAID et la désignation du nouveau gérant M. REKILI MOHAMED MAROCAIN CNI N° LF 49062, né en 1997 à SIDI KACEM. Demeuré à HAY RASS LOUTA RUE D 42 N°28 FNIDEQ et c'est pour une durée illimitée

La mise à jour des statuts
Le dépôt légal a été effectué au greffe du tribunal de 1ère instance de Tetouan le : 25-03-2025 sous N° : 7834.

Pour extrait et mention
ES-SABRY SAID

2826-22M8

Raison sociale :

PHARMACIE BOULGANA

Forme juridique : SARL AU

Siège social : DOUAR SEBAI BENI
MGHIT BEN YAKHLEF MOHAM-
MEDIA.

Capital social : 100 000 DHS
NR RC : MOHAMMEDIA 28899

I- Par décision en date du 03/04/2025, l'associé a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 03/04/2025 et sa mise en liquidation amiable. EL BARRAH OMAR Demeurant LOT ILHAM RUE 64 NR 192 HAY HASSANI CASABLANCA a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au, DOUAR SEBAI BENI MGHIT BEN YAKHLEF MOHAMMEDIA au même titre que l'adresse de correspondance.

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de 1ère Instance de Mohammedia le 10/06/2025 sous le N°1208.

2826-23M9

ESPACE CUISINE EUROPEENNE
SARL

Siège Social : HAY EL MASSIRA

EL AROUIT NADOR

Capital Social : 100000 dirhams.

Numéro R.C : 18303 R.C

NADOR.

I- Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 2025-04-30, il a été décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 2025-04-30et sa mise en liquidation amiable. LAAZIBI YOUNESS demeurant QT AL QODS AL AROUIT NADOR a été nommé en qualité de liquidateur. Les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif, acquitter le passif lui ont été confiés. Le siège de liquidation est fixé au HAY EL MASSIRA EL AROUIT NADOR, au même titre que l'adresse de correspondance.
II- Le dépôt légal a été effectué au Tribunal d'Instance de NADOR le 2025-06-04 sous le N° 10339.
Pour avis et mention.

LE GÉRANT

CONSTITUTION

2825-4C1

BOURJI PLASTIQUE
SOCIÉTÉ A RESPONSABILITÉ
LIMITÉE D'ASSOCIES UNIQUE
SARL.AU

SIÈGE SOCIAL : LOT SALWA

N°8 MAG N°8 TIT MELLIL
20000 CASABLANCA.
CAPITAL SOCIAL
100000 DIRHAMS.
NUMÉRO R.C : 681143
CASABLANCA

I-Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-06-03, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes:

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Dénomination sociale :

BOURJI PLASTIQUE

Objet social : la collecte le tri le traitement la valorisation le recyclage

Siège social : LOT SALWA N°8 MAG N°8 TIT MELLIL 20000 CASABLANCA.

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams et attribués à l'associé unique Mr. SALEH BOURJI.

Gérant : Mr. SALEH BOURJI
Année Sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-06-19 sous le N° 00977005.

2825-11C2

SMART CAR IMPORT EXPORT
SARL

SOCIETE A RESPONSABILITE LI-
MITEE D'AU, AU CAPITAL DE
100.000,00 DHS

SIEGE SOCIAL : 46, Bd Zerktoni,
2ème ETAGE, N°6, CASABLANCA
CONSTITUTION

Au terme d'un acte sous seing privé en date à Casablanca du 04/06/2025, il a été constitué une SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE, dont les caractéristiques sont les suivantes :

*DENOMINATION:

SMART CAR IMPORT
EXPORT SARL.

*OBJET : Négoce, pose, vente d'accessoires et pièces autos.

*SIEGE SOCIAL : CASABLANCA, 46, BD ZERKTOUNI, 2ème ETAGE N°6.

*DUREE : (99) années, à compter du jour de son immatriculation au registre de commerce.

*CAPITAL SOCIAL : est fixé à la somme de cent mille (100.000,00 DHS) divisé en mille (1000) parts de cent (100,00) dhs chacune, toutes libérées en numéraire à savoir :

Mr IZEM MOUNIR 500 parts
Mr DHAJI RACHID 500 parts

*GERANCE : Mr IZEM MOUNIR est nommé Gérant unique de la société pour une durée illimitée.

*ANNEE SOCIALE : Commence le 1er et termine le 31 Décembre de chaque année

Le dépôt légal est effectué au secrétariat greffe auprès du tribunal

de commerce de Casablanca sous le N° 977690 en date du 24/06/2025.
POUR EXTRAIT ET MENTION

2825-13C3

« CUCINA DI ROMA » SARL AU Société à responsabilité limitée à associé unique
Au capital social de 10.000,00 dirhams
Siège social : 6, Rue Dayet Aoua, 4ème étage, Appt N°16, AGDAL, RABAT
CONSTITUTION DE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE A ASSOCIE UNIQUE

Par acte sous-seings privés à RABAT en date du 05/06/2025, il a été formé une société à responsabilité limitée à associé unique aux caractéristiques suivantes :
DENOMINATION :

CUCINA DI ROMA

OBJET : La société a pour objet : L'exploitation de restauration rapide, snacks, sandwicheries, avec consommation sur place, ou à emporter ;

L'achat, la vente, l'import-export, la distribution de tous produits liés à l'alimentation ;

La vente de plats préparés via des plateformes de livraison ou des canaux digitaux ;

La vente de boissons non alcoolisées ;

La création, l'acquisition, la location, la prise en gérance de tous fonds de commerce ou établissements se rapportant à l'activité de restauration ;

Toutes activités connexes ou complémentaires liées à la restauration rapide moderne.

Et plus généralement, toutes opérations commerciales, industrielles, financières, mobilières ou immobilières se rattachant à l'objet sus-indiqué ou à tous autres objets similaires ou connexes de nature à favoriser, directement ou indirectement, le but poursuivi par la société, son extension ou son développement.

SIEGE SOCIAL 6, Rue Dayet Aoua, 4ème étage, Appt N°16, AGDAL, RABAT

DUREE : 99 années à compter du jour de sa constitution

CAPITAL : 10.000 Dirhams divisé en cent parts sociales de 100 Dirhams chacune

ANNEE SOCIALE : commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année

Aux termes des décisions de l'assemblée générale constitutive réunie le 05 Juin 2025, est nommée Gérante de la société pour une durée illimitée Mme. Houda BENICHOU

Le dépôt légal et l'immatriculation au registre de commerce ont été effectués au greffe du tribunal de commerce de Casablanca le 18 Juin 2025 sous les numéros res-

pectivement 192596 et 188739.
POUR EXTRAIT ET MENTION.

2825-14C4

Abdesamad promoteur ouled Ziane Société à responsabilité limitée SARL
Siège Social : 150 AV HAJ OMAR RIFFI.ETAGE 1 APPRT 3 CASABLANCA
Capital Social : 100000 dirhams. Numéro R.C : 681457 Casablanca. *****

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-05-18, il a été constitué une société A Responsabilité Limitée dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société à responsabilité limitée SARL

Dénomination sociale :

Abdesamad promoteur ouled Ziane

Objet social : • Promotion immobilière-- Travaux Divers ou construction

Siège social : 150 AV HAJ OMAR RIFFI.ETAGE 1 APPRT 3 CASABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : 100000 dirhams divisé en 1000 parts sociales de 100 dirhams.

Les associés : Mr,ABDESSAMAD TAKKI 500 Parts sociales

Mr,SAID TAKKI 500 Parts sociales Soit au total : 1000 parts sociales. Gérance: Co-Gérant Mr,ABDESSAMAD TAKKI

Co-Gérant Mr,SAID TAKKI Année sociale : Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Casablanca le 2025-06-13 sous le N° 976240.

Pour avis et mention.

LE GÉRANT

2825-16C5

TOUT COLLECTES Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL.AU

Siège Social : 85 RUE NAKHLA ANGLE RUE PRINCE MOULY ABDELLAH 1ER ETAGE APPT 1 HAY EL HOURIA CASABLANCA

Capital Social :

100000.00 dirhams.

Numéro R.C :682501

CASABLANCA.

I- Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 2025-06-16, il a été constitué d'une Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique dont les caractéristiques sont les suivantes :

Forme : Société A Responsabilité Limitée d'Associés Unique SARL. AU

Dénomination sociale :

TOUT COLLECTES

Objet social : LA COLLECTE , LA

GESTION DES DECHETS , NEGOCE ET TRANSPORT.

Siège social : 85 RUE NAKHLA ANGLE RUE PRINCE MOULY ABDELLAH 1ER ETAGE APPT 1 HAY EL HOURIA CASABLANCA

Durée : 99 ans

Capital social : 100000.00 divisé en 1000 parts sociales de 100.00 dirhams et attribués à l'associé unique MOUCHARIK EL HACHEM.

Gérant : MOUCHARIK EL HACHEM Année Sociale :Du 1er janvier au 31 décembre

II- Le dépôt légal a été effectué au - Greffe du Tribunal de Commerce de CASABLANCA le 2025-06-20 sous le N° 977447.

Pour avis, et mention

LE GÉRANT.

2825-17C6

LEADER FIDUCONSEIL

14, RUE IBN ESSABADIH,

RESIDENCE

LILAS, RDC, BUREAU 8,

CASABLANCA

TEL: 0522225501/ GSM:

0660768223

E-mail: contact@leaderfiduconseil.ma

« L'île des bébés »

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE AU CAPITAL DE 100 000,00 DHS SIEGE SOCIAL : BOULEVARD DE LA RESISTENCE, MAG 175 , CASABLANCA

CONSTITUTION D'UNE SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE D'ASSOCIE UNIQUE

Aux termes d'un acte sous seing privé en date à CASABLANCA, du 21/02/2025/2025, y enregistré le 26/02/2025, il a été établi les Statuts d'une Société à Responsabilité Limitée d'associé unique, dont les caractéristiques sont les suivantes :

DENOMINATION:

« L'île des bébés »

OBJET :

La société a pour objet d'effectuer pour tant elle même que pour le compte de tiers les opérations suivantes :

L'Importation, l'exportation, l'achat, la vente, la représentation, la commercialisation et la distribution de tous produits et fournitures Jeux

jouets, appareils de jeux vidéo, articles de gymnastique et de sport, décorations pour arbres de Noël et tout genre et de toute nature.

Prestation services, l'achat, la vente, import, export, la représentation, le négoce, la commercialisation et la distribution de tous produits et fournitures de tout genre et de toute nature.

La consultation et le service dans tous les domaines.

La participation directe ou indirecte de la société dans toutes opérations se rapportant au dit objet par

voie de création de sociétés nouvelles, apport, fusion ou association, souscription ou achat de titres ou droits sociaux, gérance ou autrement.

Et généralement, toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés ou pouvant en faciliter l'exécution et le développement.

SIEGE SOCIAL : BOULEVARD DE LA RESISTENCE, MAG 175, CASABLANCA

D U R E E :

99 ans à compter de la date d'inscription au Registre de Commerce.

CAPITAL SOCIAL : 100 000,00 DHS divisé en 1 000 parts de 100,00 DHS chacune toutes libérées en numéraire, et réparties comme suit :

Monsieur MAZILY Regragui

1000 Parts

GERANCE :

La Société est gérée par Monsieur MAZILY Regragui pour une durée illimitée.

ANNEE SOCIALE :

Du 1er Janvier au 31 Décembre.

BENEFICES :

5 % pour la réserve légale, le solde sera au profit des Associés.

II) Le dépôt légal a été effectué au CRI de CASABLANCA, le 20/06/2025, La Société est immatriculée au RC de CASABLANCA sous le N° 682509.

MODIFICATION

2825-1M1

STE « ABDELEXURYSTAR »

SARL AU

Dissolution anticipée

I – Aux termes d'un PV de l'AGE des associés de la société « ABDELEXURYSTAR » SARL AU en date du 19/05/2025, il a été décidé ce qui suit :

Liquidation anticipée de la société à compter du 30/06/2025.

Constatacion de fin de mandat de la gérance de Mr. Abderrahman AITLEMALEM et leur donne à cet effet quitus entier et définitif pour cette fonction.

L'associé unique décide de nommer Mr. Abderrahman AITLEMALEM en qualité de liquidateur de la société.

Le siège de la liquidation anticipée de la société « ABDELEXURYSTAR » SARL a été fixé à l'adresse suivante : BLOC A IMM 4 APPT 212 HAY AL FARAH BENSERGAO AGADIR.

II - Le dépôt légal a été effectué au greffe de COMMERCE D'AGADIR le 19/06/2025 sous le N° 148262.

2825-3M3

SOFIGEX

SARL D'EXPERTISE COMPTABLE

AU CAPITAL DE 100.000,00 DHS

GUELIZ – MARRAKECH

DIFFA TOURS

SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE 400.000 DH

SIEGE SOCIAL : N°2, RUE IBEN ALCHA

CHA

MARRAKECH

RC : 5.653

Suivant procès-verbal du conseil d'administration du 23/06/2025, il a été décidé ce qui suit :

Augmentation du capital social qui sera porté de 400.000,00 dhs à 1 000.000,00 dhs par apport en numéraire et ou par compensation avec le compte courant des actionnaires.

Le conseil décide de convoquer l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires à l'effet de délibérer sur l'augmentation du capital social qui sera porté de 400.000,00 dhs à 1 000.000,00 dhs par apport en

Publier votre annonces légale sur

flasheconomie.com

0522-20-30-31

0522-47-37-74

0664-14-26-48

EQUINOX TRANSPORT ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

BILAN - ACTIF				
EQUINOX TRANSPORT				
Éléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	23 947 697,13	22 560 494,01	1 387 203,12	2 541 901,66
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	145 000,00	115 708,64	29 291,36	43 791,32
Installations techniques, matériel et outillage	2 650 112,85	2 338 448,69	311 664,16	571 304,33
Matériel de transport	20 376 749,90	19 678 548,18	698 201,72	1 512 425,88
Mobilier, matériel de bureau et aménagements d	775 834,38	427 788,50	348 045,88	414 380,13
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	964 361,64	0,00	964 361,64	755 271,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	964 361,64	0,00	964 361,64	755 271,00
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (a + b + c + d + e)	24 912 066,77	22 560 494,01	2 351 564,76	3 297 172,66
STOCKS (f)	1 050 061,33	0,00	1 050 061,33	1 551 123,27
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières et fournitures consommables	1 050 061,33	0,00	1 050 061,33	1 551 123,27
Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	83 773 824,34	31 310 316,30	52 463 508,04	48 733 625,36
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	1 645 303,62	714 000,00	931 303,62	1 500 323,16
Clients et comptes rattachés	4 365 020,79	0,00	4 365 020,79	4 365 020,79
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat	40 974 931,17	30 596 316,30	10 378 614,87	11 318 668,49
Comptes d'associés	2 170 000,00	0,00	2 170 000,00	2 170 000,00
Autres débiteurs	6 287 320,23	0,00	6 287 320,23	3 958 320,23
Comptes de régularisation actif	28 331 248,53	0,00	28 331 248,53	25 421 292,69
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Elém. Circul.)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II (f + g + h + i)	84 823 888,67	31 310 316,30	53 513 569,37	50 284 748,63
TRESORERIE - ACTIF	2 101 176,60	0,00	2 101 176,60	3 339 186,31
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	45 110,22
Banques, T.G & CP	7 424,49	0,00	7 424,49	985 749,98
Caisse, régies d'avances et accredits	2 093 752,11	0,00	2 093 752,11	2 308 326,11
TOTAL III	2 101 176,60	0,00	2 101 176,60	3 339 186,31
TOTAL GENERAL I+II+III	111 837 121,04	53 870 810,31	57 966 310,73	56 921 107,60

BILAN - PASSIF				
EQUINOX TRANSPORT				
Éléments	Exercice		Exercice Précédent	
	Exercice	Exercice Précédent		
CAPITAUX PROPRES	21 516 511,19	13 463 867,07		
Capital social ou personnel (1)	30 000 000,00	30 000 000,00		
moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00		
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00		
Écarts de réévaluation	0,00	0,00		
Réserve légale	1 029 462,69	1 029 462,69		
Autres réserves	0,00	0,00		
Report à nouveau (2)	-17 565 595,62	8 550 161,05		
Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00		
Résultat net de l'exercice (2)	8 052 644,12	-26 115 756,67		
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	21 516 511,19	13 463 867,07		
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)	0,00	0,00		
Subventions d'investissement	0,00	0,00		
Provisions réglementées	0,00	0,00		
DETTES DE FINANCEMENT (c)	2 848 310,92	3 600 971,05		
Emprunts obligataires	0,00	0,00		
Autres dettes de financement	2 848 310,92	3 600 971,05		
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	45 014,13	320 000,00		
Provisions pour risques	45 014,13	320 000,00		
Provisions pour charges	0,00	0,00		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00		
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00		
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00		
TOTAL	24 409 836,24	17 384 838,12		
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	28 817 182,89	36 940 006,10		
Fournisseurs et comptes rattachés	21 485 862,46	29 735 421,81		
Clients créditeurs, avances et acomptes	809 450,00	522 350,00		
Personnel	367 596,83	129 718,61		
Organismes sociaux	142 385,63	17 519,46		
Etat	232 523,03	-242 173,97		
Comptes d'associés	2 414 100,00	39 000,00		
Autres créanciers	3 331 586,71	6 632 020,99		
Comptes de régularisation - passif	33 678,23	106 149,20		
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	1 797 071,63	0,00		
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elém. Circul.)	0,00	0,00		
TOTAL	30 614 254,52	36 940 006,10		
TRESORERIE PASSIF	2 942 219,97	2 596 263,38		
Crédits d'escompte	0,00	0,00		
Crédit de trésorerie	730 271,00	730 271,00		
Banques (soldes créditeurs)	2 211 948,97	1 865 992,38		
TOTAL	2 942 219,97	2 596 263,38		
TOTAL I+II+III	57 966 310,73	56 921 107,60		

(1) Capital personnel débiteur

(2) Bénéficiaire (+) - déficitaire (-)

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)				
EQUINOX TRANSPORT				
Éléments	Opérations		Total de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Ventes de biens et services produits	36 164 968,37	0,00	36 164 968,37	38 016 480,74
Chiffres d'affaires	36 164 968,37	0,00	36 164 968,37	38 016 480,74
Variation de stock de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations produites pour l'Exercice/elle-même	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'exploitation	3 157 099,83	0,00	3 157 099,83	4 040 000,01
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises d'exploitation; transfert de charges	511 842,11	0,00	511 842,11	65 023,97
TOTAL I	39 833 910,31	0,00	39 833 910,31	42 121 504,72
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Achat consommés de matières et de fournitures	24 071 973,02	0,00	24 071 973,02	32 426 591,44
Autres charges externes	13 694 561,55	0,00	13 694 561,55	13 209 733,61
Impôts et taxes	150 736,00	0,00	150 736,00	169 039,65
Charges de personnel	2 846 036,39	0,00	2 846 036,39	1 794 515,67
Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations d'exploitation	3 540 588,17	0,00	3 540 588,17	28 858 902,51
TOTAL II	44 303 895,13	0,00	44 303 895,13	76 458 782,88
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-4 469 984,82	0,00	-4 469 984,82	-34 337 278,16
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immo	0,00	0,00	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises financières; transfert de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	0,00
V CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	424 103,19	0,00	424 103,19	305 163,77
Pertes de changes	0,00	0,00	0,00	9 529,67
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations financières	25 014,13	0,00	25 014,13	0,00
TOTAL V	449 117,32	0,00	449 117,32	314 693,44
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	-449 117,32	0,00	-449 117,32	-314 693,44
VII RESULTAT COURANT (III - VI)	-4 919 102,14	0,00	-4 919 102,14	-34 651 971,60

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (Suite)				
EQUINOX TRANSPORT				
Éléments	Opérations		Total de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3=1+2	4
VII RESULTAT COURANT (Report)	-4 919 102,14	0,00	-4 919 102,14	-34 651 971,60
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits non courants	159 669,23	12 983 098,38	13 142 767,61	9 370 703,04
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL VIII	159 669,23	12 983 098,38	13 142 767,61	9 370 703,04
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortis. des immos cédées	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges non courantes	90,13	45 110,22	45 200,35	712 593,11
Dotations non courantes aux amortiss. et prov.	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IX	90,13	45 110,22	45 200,35	712 593,11
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	13 097 567,26	0,00	13 097 567,26	8 658 109,93
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	8 178 465,12	0,00	8 178 465,12	-25 993 861,67
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	125 821,00	0,00	125 821,00	121 895,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	8 052 644,12	0,00	8 052 644,12	-26 115 756,67
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	39 833 910,31	0,00	39 833 910,31	42 121 504,72
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	44 924 033,80	0,00	44 924 033,80	77 607 964,43
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	-4 919 102,14	0,00	-4 919 102,14	-34 651 971,60

EQUINOX TRANSPORT ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

Tableau T04 (4/5)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

EQUINOX TRANSPORT

DU 01/01/2024 au 31/12/2024

Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires	0,00	0,00						0,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00						0,00
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00						0,00
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	23 862 879,13	84 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 947 697,13
- Terrains	0,00	0,00						0,00
- Constructions	145 000,00	0,00						145 000,00
- Installations techniques, matériel et outillage	2 650 112,85	0,00						2 650 112,85
- Matériel de transport	20 291 931,90	84 818,00						20 376 749,90
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	775 834,38	0,00						775 834,38
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00						0,00
Total	23 862 879,13	84 818,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 947 697,13

EQUINOX TRANSPORT ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



A l'associé unique de la société
EQUINOX TRANSPORT S.A.R.LAU
Zenith Millenium IMM 1 Lot Attaoufik
Sidi Maarouf, Casablanca

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserves

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société EQUINOX TRANSPORT S.A.R.LAU (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 21 516 511,19 MAD dont un bénéfice net de 8 052 644,12 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société EQUINOX TRANSPORT S.A.R.LAU au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Au 31 décembre 2024, la société dispose d'une créance de 4,9 MDH à l'égard de CITY BUS FES S.A. Or, depuis le 4 mars 2025, l'activité de cette dernière est suspendue et ses actifs sont placés sous séquestre pour une durée de trois mois, par décision du Président de la commune de Fès. En l'absence de visibilité sur la capacité de CITY BUS FES S.A à honorer ses engagements, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur recouvrable de cette créance.
2. Au 31 décembre 2024, les comptes de caisse affichent un solde cumulé de 2 MDH. Nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique des disponibilités ni mettre en œuvre des procédures de vérification alternatives satisfaisantes. Nous n'avons donc pas pu obtenir l'assurance raisonnable requise quant à ces soldes.
3. Au 31 décembre 2024, les comptes de TVA récupérable (6,9 MDH) et de TVA facturée (-0,3 MMDH) ne sont pas analysés. En conséquence, nous ne pouvons pas confirmer l'exactitude de leurs soldes ni apprécier les ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue de leur analyse.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous

EQUINOX TRANSPORT ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur l'état A1bis de l'ETIC qui indique que la Société fait face à une trésorerie tendue, marquée par des retards de paiements fournisseurs et une dépendance à des subventions publiques. La direction dispose toutefois d'une lettre d'engagement de l'actionnaire principal, garantissant son soutien financier pour au moins douze mois après la clôture, ce qui a permis d'établir les états de synthèse selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Ces éléments traduisent néanmoins une incertitude significative qui pourrait remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état A2 de l'ETIC, qui décrit le traitement comptable dérogatoire en matière de comptabilisation des redevances de leasing de la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent

EQUINOX TRANSPORT ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

EQUINOX TRANSPORT ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la gérance destiné à l'associé unique avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 04 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Baker Tilly Majer Audit


BAKER TILLY MAJER AUDIT SARL
ALL CAPITAL DE 7.000.000 DHS
Bur. 54 Imm. A1 Rés. Ryad Anfa Bd Omar
El Khayam - Zone Casa Finance City CFC
Casablanca
RC: 362941- IF: 20696242 - TP: 360°1647
ICE: 001624536000055

Mohamed HAMDACHE

Associé

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

BILAN - ACTIF				
PRIMABUS				
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	1 538 444,82	1 199 245,58	339 199,24	437 860,26
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00
Installations techniques, matériel et outillage	592 271,47	491 626,57	100 644,90	159 872,10
Matériel de transport	229 200,00	208 878,01	20 321,99	3 291,99
Mobiliers, matériel de bureau et aménagements d	716 973,35	498 741,00	218 232,35	274 696,17
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	1 004,00	0,00	1 004,00	1 004,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	1 004,00	0,00	1 004,00	1 004,00
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (a + b + c + d + e)	1 539 448,82	1 199 245,58	340 203,24	438 864,26
STOCKS (f)	709 005,15	0,00	709 005,15	735 479,14
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières et fournitures consommables	709 005,15	0,00	709 005,15	735 479,14
Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits fins	0,00	0,00	0,00	0,00
CRÉANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (a)	22 101 823,25	5 840 812,38	16 261 010,87	15 974 860,50
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	410 958,29	0,00	410 958,29	587 212,44
Clients et comptes rattachés	608 967,66	0,00	608 967,66	608 967,66
Personnel	0,00	0,00	0,00	0,00
Etat	11 709 179,44	5 840 812,38	5 868 367,06	4 630 164,35
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	487 328,00	0,00	487 328,00	487 328,00
Comptes de régularisation actif	8 885 389,86	0,00	8 885 389,86	9 661 188,05
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Elém. Circul.)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II (f + g + h + i)	22 810 828,40	5 840 812,38	16 970 016,02	16 710 339,64
TRESORERIE - ACTIF	91 818,22	0,00	91 818,22	806 971,29
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques, T.G & CP	3 269,34	0,00	3 269,34	571 182,41
Caisse, régies d'avances et crédits	88 548,88	0,00	88 548,88	235 788,88
TOTAL III	91 818,22	0,00	91 818,22	806 971,29
TOTAL GENERAL I+II+III	24 442 095,44	7 040 057,96	17 402 037,48	17 956 175,19

BILAN - PASSIF				
PRIMABUS				
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
CAPITAUX PROPRES	-859 361,01	3 101 389,95	3 101 389,95	3 101 389,95
Capital social ou personnel (1)	5 000 000,00	0,00	5 000 000,00	5 000 000,00
moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé dont	0,00	0,00	0,00	0,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecarts de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserve légale	262 178,18	0,00	262 178,18	262 178,18
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau (2)	-2 160 788,23	0,00	3 273 799,38	3 273 799,38
Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	-3 960 750,96	0,00	-5 434 587,61	-5 434 587,61
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	-859 361,01	3 101 389,95	3 101 389,95	3 101 389,95
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (c)	1 317 281,70	1 562 999,64	1 562 999,64	1 562 999,64
Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes de financement	1 317 281,70	1 562 999,64	1 562 999,64	1 562 999,64
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	23 561,19	0,00	0,00	0,00
Provisions pour risques	23 561,19	0,00	0,00	0,00
Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TO	481 481,88	4 664 389,59	4 664 389,59	4 664 389,59
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	15 909 870,08	12 303 017,72	12 303 017,72	12 303 017,72
Fournisseurs et comptes rattachés	11 925 637,00	0,00	10 704 896,28	10 704 896,28
Clients créditeurs, avances et acomptes	111 553,00	0,00	81 593,00	81 593,00
Personnel	153 703,90	0,00	43 508,76	43 508,76
Organismes sociaux	166 104,33	0,00	21 154,22	21 154,22
Etat	1 491 742,68	0,00	389 216,56	389 216,56
Comptes d'associés	942 751,05	0,00	56 551,05	56 551,05
Autres créanciers	1 086 942,00	0,00	1 003 052,73	1 003 052,73
Comptes de régularisation - passif	31 436,12	0,00	3 045,12	3 045,12
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	11 698,51	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elém. Circul.)	0,00	0,00	0,00	0,00
TO	15 921 568,59	12 303 017,72	12 303 017,72	12 303 017,72
TRESORERIE PASSIF	998 987,01	988 767,88	988 767,88	988 767,88
Crédits d'escompte	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques (soldes créditeurs)	998 987,01	988 767,88	988 767,88	988 767,88
TO	998 987,01	988 767,88	988 767,88	988 767,88
TOTAL I+II+III	17 402 037,48	17 956 175,19	17 956 175,19	17 956 175,19

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+) ; déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)				
PRIMABUS				
Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 1 + 2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Ventes de biens et services produits	14 343 284,94	0,00	14 343 284,94	18 493 256,17
Chiffres d'affaires	14 343 284,94	0,00	14 343 284,94	18 493 256,17
Variation de stock de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations produites pour l'Esse pelle même	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'exploitation	764 599,43	0,00	764 599,43	1 082 192,97
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises d'exploitation; transfert de charges	407 192,98	0,00	407 192,98	40 000,00
TOTAL I	15 515 077,35	0,00	15 515 077,35	19 615 449,14
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Achat consommés de matières et de fournitures	9 945 648,89	39 409,90	9 985 058,79	15 381 860,64
Autres charges externes	5 198 142,85	16 000,00	5 214 142,85	5 899 683,15
Impôts et taxes	90 363,00	0,00	90 363,00	75 526,00
Charges de personnel	1 591 947,56	0,00	1 591 947,56	1 147 298,89
Autres charges d'exploitation	0,00	74 778,20	74 778,20	0,00
Dotations d'exploitation	151 838,13	0,00	151 838,13	5 664 291,15
TOTAL II	16 977 940,43	130 188,10	17 108 128,53	28 168 659,83
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0,00	0,00	-1 593 051,18	-8 553 210,69
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de partic. et autres titres immo	0,00	0,00	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises financières; transfert de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	0,00
V CHARGES FINANCIÈRES				
Charges d'intérêts	133 237,74	0,00	133 237,74	170 800,23
Pertes de changes	0,00	0,00	0,00	1 151,25
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations financières	23 561,19	0,00	23 561,19	0,00
TOTAL V	156 798,93	0,00	156 798,93	171 951,48
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	0,00	0,00	-156 798,93	-171 951,48
VII RESULTAT COURANT (III - VI)	0,00	0,00	-1 749 850,11	-8 725 162,17

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (Suite)				
PRIMABUS				
Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
	1	2	3 = 1 + 2	4
VII RESULTAT COURANT (Report)	0,00	0,00	-1 749 850,11	-8 725 162,17
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres produits non courants	30 849,24	0,00	30 849,24	3 901 959,69
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL VIII	30 849,24	0,00	30 849,24	3 901 959,69
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortiss. des immos cédées	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges non courantes	1 204 909,09	1 000 000,00	2 204 909,09	554 200,13
Dotations non courantes aux amortiss. et prov.	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IX	1 204 909,09	1 000 000,00	2 204 909,09	554 200,13
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	0,00	0,00	-2 174 059,85	3 347 759,56
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	0,00	0,00	-3 923 909,96	-5 377 402,61
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	0,00	0,00	36 841,00	57 185,00
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	0,00	0,00	-3 960 750,96	-5 434 587,61
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	0,00	0,00	15 545 926,59	23 517 408,83
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	0,00	0,00	19 506 677,55	28 951 996,44
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	0,00	0,00	-3 9	

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

PRIMABUS		DU 01/01/2024 au 31/12/2024	
INTITULES	Montant	Montant	
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
Bénéfice net	0,00		
Perte nette		3 960 750,96	
II. REINTEGRATIONS FISCALES			
	2 538 325,61		
1. Courantes			
CM 2024	36 841,00		
Subventions exercices antérieurs reçues en 2024	119 649,12		
AUTRES CHARGES DES EX ANTERIEUR	130 188,10		
Autres provisions	46 738,30		
2. Non courantes			
AUTRES CHARGES N.C DES EX ANTERIEUR	2 204 909,09		
III. DEDUCTIONS FISCALES			
		840 517,77	
1. Courantes			
Subventions 2024 non reçues		402 475,55	
Reprise sur provision des exercices antérieurs		407 192,98	
2. Non courantes			
Produits non courants		30 849,24	
Total	2 538 325,61	4 801 268,73	
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			
		Montant	
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		0,00	
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		-2 262 943,12	
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
		0,00	
Exercice n-4	0,00		
Exercice n-3	0,00		
Exercice n-2	0,00		
Exercice n-1	0,00		
VI. RESULTAT NET FISCAL			
Bénéfice net fiscal (A-C)		0,00	
ou déficit net fiscal (B)		-2 262 943,12	
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			
		128 661,03	
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
		19 291 913,83	
Exercice n-4	0,00	0,00	
Exercice n-3	3 612 395,87	0,00	
Exercice n-2	15 679 517,96	0,00	
Exercice n-1	0,00	0,00	

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

RIMABUS DU 01/01/2024 au 31/12/2024

TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)

Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
=	MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
+ 3	PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	14 343 284,94	18 493 256,17
	Ventes de biens et services produits	14 343 284,94	18 493 256,17
4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
- 6	CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	15 199 201,64	21 281 543,79
	Achats consommés de matières et fournitures	9 985 058,79	15 381 860,64
7	Autres charges externes	5 214 142,85	5 899 683,15
=	VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	-855 916,70	-2 788 287,62
8	+ Subventions d'exploitation	764 599,43	1 082 192,97
9	- Impôts et taxes	90 363,00	75 526,00
10	- Charges de personnel	1 591 947,56	1 147 298,89
=	INSUFFISANCE BRUTE D'EXPLOITATION (I.B.E)	-1 773 627,83	-2 928 919,54
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	74 778,20	0,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	407 192,98	40 000,00
14	- Dotations d'exploitation	151 838,13	5 664 291,15
=	RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	-1 593 051,18	-8 553 210,69
I	RESULTAT FINANCIER	-156 798,93	-171 951,48
II	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	-1 749 850,11	-8 725 162,17
	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	-2 174 059,85	3 347 759,56
15	- Impôts sur les résultats	36 841,00	57 185,00
=	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	-3 960 750,96	-5 434 587,61

- CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
	- Bénéfice (+)	0,00	0,00
	- Perte (-)	3 960 750,96	5 434 587,61
2	+ Dotations d'exploitation	151 838,13	133 578,54
3	+ Dotations financières	0,00	0,00
4	+ Dotations non courantes	0,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation	0,00	40 000,00
6	- Reprises financières	0,00	0,00
7	- Reprises non courantes (2)(3)	0,00	0,00
8	- Produits des cession des immobilisations (1)	0,00	0,00
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	0,00	0,00
	CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	-3 808 912,83	-5 341 009,07
10	- Distributions de bénéfices		0,00
	AUTOFINANCEMENT	-3 808 912,83	-5 341 009,07

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

Tableau T04 (4/5)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES

PRIMABUS		DU 01/01/2024 au 31/12/2024						
Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires	0,00	0,00						0,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00						0,00
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	0,00	0,00						0,00
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	1 508 444,82	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 444,82
- Terrains	0,00	0,00						0,00
- Constructions	0,00	0,00						0,00
- Installations techniques, matériel et outillage	592 271,47	0,00						592 271,47
- Matériel de transport	199 200,00	30 000,00						229 200,00
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	716 973,35	0,00						716 973,35
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00						0,00
Total	1 508 444,82	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 538 444,82

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Aux associés de la société
PRIMABUS S.A.R.L
71 Angle boulevard Mohamed
Rue Azilal, 3ème étage Anfa - Casablanca

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserve

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société PRIMABUS S.A.R.L (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés négatif de 859 361,01 MAD dont une perte nette de 3 960 750,96 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve » de notre rapport, Nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société PRIMABUS S.A.R.L au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserve

1. Au 31 décembre 2024, les comptes de TVA récupérable (1,8 MDH) et de TVA facturée (0,5 MDH) ne sont pas analysés. En conséquence, nous ne pouvons pas confirmer l'exactitude de leurs soldes ni apprécier les ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue de leur analyse.
2. Au 31 décembre 2024, les comptes de caisse affichent un solde cumulé de 88 KDH. Nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique des disponibilités ni mettre en œuvre des procédures de vérification alternatives satisfaisantes. Nous n'avons donc pas pu obtenir l'assurance raisonnable requise quant à ces soldes.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur l'état A1bis de l'ETIC qui indique que la Société fait face à une trésorerie tendue, marquée par des capitaux propres et assimilés négatifs, des retards de paiements fournisseurs et une dépendance à des subventions publiques. La direction dispose toutefois d'une lettre d'engagement de l'actionnaire principal, garantissant son soutien financier pour au moins douze mois après la clôture, ce qui a permis d'établir les états de synthèse selon l'hypothèse de continuité d'exploitation. Il est à noter par ailleurs que le contrat de gestion déléguée, en vertu duquel la société exploite son activité principale, arrive à échéance en 2025. La direction estime que ce contrat sera prorogé au-delà de cette échéance.

Ces éléments pourraient traduire néanmoins une incertitude significative qui pourrait remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état A2 de l'ETIC, qui décrit le traitement comptable dérogatoire en matière de comptabilisation des redevances de leasing de la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PRIMABUS ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance des informations données dans le rapport de gestion de la gérance destiné aux associés avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 04 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly Majer Audit

BAKER TILLY MAJER AUDIT SARL
AU CAPITAL DE 1.000.000 DHS
Bur. 54, Impt. A1 Rés. H. Abd Anfa Bd Omar
El Khayami Zone Casa Finance City CFC
Casablanca

Mohamed HAMDACHE
Associé

MOBILYS DEV S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

BILAN - ACTIF				
MOBILYS DEV				
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
DU 01/01/2024 au 31/12/2024				
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	0,00	0,00	0,00	-0,08
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	-0,08
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	166 960,00	37 007,88	129 952,12	146 648,08
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	166 960,00	37 007,88	129 952,12	146 648,08
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	20 137 501,10	8 712 762,26	11 424 738,84	13 462 935,63
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	127 440,00	101 952,00	25 488,00	38 232,00
Installations techniques, matériel et outillage	335 711,76	232 309,45	103 402,31	130 547,39
Matériel de transport	13 534 000,00	2 759 000,02	10 774 999,98	11 956 499,98
Mobilier, matériel de bureau et aménagements d	6 140 349,34	5 619 500,79	520 848,55	1 337 656,26
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (d)	888 000,00	0,00	888 000,00	888 000,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	888 000,00	0,00	888 000,00	888 000,00
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (a + b + c + d + e)	21 192 461,10	8 749 770,14	12 442 690,96	14 497 583,63
STOCKS (f)	1 430 440,62	0,00	1 430 440,62	1 291 696,00
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières et fournitures consommables	1 430 440,62	0,00	1 430 440,62	1 291 696,00
Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	226 342 535,35	47 587 312,13	178 755 223,22	160 776 165,16
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	582 373,80	565 990,48	16 383,32	627 373,80
Clients et comptes rattachés	605 320,69	0,00	605 320,69	605 320,69
Personnel	4 000,00	0,00	4 000,00	9 128,00
Etat	66 861 653,44	45 897 259,95	20 964 393,49	17 947 445,43
Comptes d'associés	49 752 247,86	0,00	49 752 247,86	49 752 247,86
Autres débiteurs	62 131 420,56	370 000,00	61 761 420,56	35 916 925,56
Comptes de régularisation actif	46 405 519,00	754 061,70	45 651 457,30	55 835 723,82
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Elém. Circul.)	1 392,68	0,00	1 392,68	1 392,68
TOTAL II (f + g + h + i)	227 774 368,65	47 587 312,13	180 187 056,52	162 069 253,84
TRESORERIE - ACTIF	2 474 874,05	0,00	2 474 874,05	3 041 422,17
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques, T.G & CP	7 060,82	0,00	7 060,82	292 576,42
Caisses, récépissés d'avances et accredités	2 467 813,23	0,00	2 467 813,23	2 748 845,75
TOTAL III	2 474 874,05	0,00	2 474 874,05	3 041 422,17
TOTAL GENERAL I+II+III	251 441 703,80	56 337 082,27	195 104 621,53	179 608 259,64

BILAN - PASSIF				
MOBILYS DEV				
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
DU 01/01/2024 au 31/12/2024				
CAPITAUX PROPRES	51 407 257,27	47 882 969,25	3 524 288,02	47 882 969,25
Capital social ou personnel (1)	40 000 000,00	40 000 000,00	0,00	40 000 000,00
moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00	0,00	0,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00	0,00	0,00
Écarts de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserve légale	2 447 138,08	2 447 138,08	0,00	0,00
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau (2)	5 435 831,17	36 955 567,20	0,00	0,00
Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	3 524 288,02	-31 519 736,03	0,00	0,00
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	51 407 257,27	47 882 969,25	3 524 288,02	47 882 969,25
CAPITAUX PROPRES ASSIMILES (b)	12 034 000,00	14 590 000,00	2 556 000,00	14 590 000,00
Subventions d'investissement	12 034 000,00	14 590 000,00	2 556 000,00	14 590 000,00
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (c)	8 805 793,22	10 395 611,25	1 589 818,03	10 395 611,25
Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes de financement	8 805 793,22	10 395 611,25	1 589 818,03	10 395 611,25
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	4 088 963,68	3 717 984,64	370 979,04	3 717 984,64
Provisions pour risques	4 088 963,68	3 717 984,64	370 979,04	3 717 984,64
Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	76 336 014,17	76 586 565,14	2 251 551,00	76 586 565,14
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	110 468 267,67	96 377 719,31	14 090 548,36	96 377 719,31
Fournisseurs et comptes rattachés	33 892 265,17	42 296 554,23	8 404 289,06	42 296 554,23
Clients créditeurs, avances et acomptes	2 584 646,00	1 786 446,00	800 000,00	1 786 446,00
Personnel	1 812 346,89	908 647,55	903 699,34	908 647,55
Organismes sociaux	2 202 552,26	325 028,91	1 877 523,35	325 028,91
Etat	8 122 359,54	817 042,37	7 305 317,17	817 042,37
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créanciers	61 622 966,47	50 226 794,01	11 396 172,46	50 226 794,01
Comptes de régularisation - passif	231 131,34	17 206,24	213 925,10	17 206,24
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	161 683,63	1 392,68	160 290,95	1 392,68
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elém. Circul.)	976,35	0,00	976,35	0,00
TOTAL	110 630 927,65	96 380 088,34	14 251 837,31	96 380 088,34
TRESORERIE PASSIF	8 137 679,71	6 641 606,16	1 496 073,55	6 641 606,16
Crédits d'escompte	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit de trésorerie	690 000,00	690 000,00	0,00	690 000,00
Banques (soldes créditeurs)	7 447 679,71	5 951 606,16	1 496 073,55	5 951 606,16
TOTAL	8 137 679,71	6 641 606,16	1 496 073,55	6 641 606,16
TOTAL I+II+III	195 104 621,53	179 608 259,64	22 251 551,00	179 608 259,64

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)				
MOBILYS DEV				
Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
DU 01/01/2024 au 31/12/2024				
	1	2	3=1+2	4
I PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Ventes de biens et services produits	45 631 966,24	0,00	45 631 966,24	51 881 298,23
Chiffres d'affaires	45 631 966,24	0,00	45 631 966,24	51 881 298,23
Variation de stock de produits	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations produites pour l'Ess pille même	0,00	0,00	0,00	0,00
Subvention d'exploitation	11 108 692,85	0,00	11 108 692,85	13 834 649,10
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises d'exploitation; transfert de charges	269 671,21	0,00	269 671,21	818 944,07
TOTAL I	57 010 330,30	0,00	57 010 330,30	66 534 891,40
II CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Achat consommables de matières et de fournitures	27 404 948,47	0,00	27 404 948,47	31 963 098,24
Autres achats externes	18 848 255,62	0,00	18 848 255,62	20 782 717,21
Impôts et taxes	183 229,81	0,00	183 229,81	162 234,00
Charges de personnel	15 059 755,45	0,00	15 059 755,45	17 272 236,22
Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations d'exploitation	6 052 838,39	0,00	6 052 838,39	41 853 630,31
TOTAL II	67 549 027,74	0,00	67 549 027,74	112 033 915,98
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0,00	0,00	-10 538 697,44	-45 499 024,58
IV PRODUITS FINANCIERS				
Produits des titres de particip. et autres titres immo	0,00	0,00	0,00	0,00
Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00
Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises financières; transfert de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IV	0,00	0,00	0,00	0,00
V CHARGES FINANCIERES				
Charges d'intérêts	802 527,21	0,00	802 527,21	1 068 698,40
Pertes de changes	0,00	0,00	0,00	4 125,60
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00
Dotations financières	156 061,95	0,00	156 061,95	1 392,68
TOTAL V	958 589,16	0,00	958 589,16	1 074 216,68
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	0,00	0,00	-958 589,16	-1 074 216,68
VII RESULTAT COURANT (III - VI)	0,00	0,00	-11 497 286,60	-46 573 241,26

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (Suite)				
MOBILYS DEV				
Eléments	Opérations		Totaux de l'exercice	Exercice précédent
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents		
DU 01/01/2024 au 31/12/2024				
	1	2	3=1+2	4
VIII RESULTAT COURANT (Report)	0,00	0,00	-11 497 286,60	-46 573 241,26
VIII PRODUITS NON COURANTS				
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00
Reprises sur subventions d'investissement	2 556 000,00	0,00	2 556 000,00	1 560 000,00
Autres produits non courants	67 080,14	17 670 920,79	17 738 000,93	17 894 883,91
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL VIII	2 623 080,14	17 670 920,79	20 294 000,93	19 454 883,91
IX CHARGES NON COURANTES				
Valeurs nettes d'amortiss. des immos cédées	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres charges non courantes	6 589,31	5 103 708,00	5 110 297,31	4 221 907,52
Dotations non courantes aux amortiss. et prov.	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL IX	6 589,31	5 103 708,00	5 110 297,31	4 221 907,52
X RESULTAT NON COURANT (VIII - IX)	0,00	0,00	15 183 703,62	15 232 976,39
XI RESULTAT AVANT IMPOTS (VII + X)	0,00	0,00	3 686 417,02	-31 340 264,87
XII IMPOTS SUR LES RESULTATS	0,00	0,00	162 129,00	179 471,16
XIII RESULTAT NET (XI - XII)	0,00	0,00	3 524 288,02	-31 519 736,03
XIV TOTAL DES PRODUITS (I + IV + VIII)	0,00	0,00	77 304 331,23	85 989 775,31
XV TOTAL DES CHARGES (II + V + IX + XII)	0,00	0,00	73 780 043,21	117 509 511,34
XVI RESULTAT NET (XIV - XV)	0,00			

MOBILYS DEV S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

Tableau T04 (4/5)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES								
MOBILYS DEV								
Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Etps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires	0,00	0,00				0,00		0,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00				0,00		0,00
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	166 960,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 960,00
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	166 960,00	0,00						166 960,00
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	19 902 035,60	235 465,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 137 501,10
- Terrains	0,00	0,00						0,00
- Constructions	127 440,00	0,00						127 440,00
- Installations techniques, matériel et outillage	335 711,76	0,00						335 711,76
- Matériel de transport	13 309 000,00	225 000,00						13 534 000,00
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	6 129 883,84	10 465,50						6 140 349,34
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00						0,00
Total	20 068 995,60	235 465,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 304 461,10

MOBILYS DEV S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Aux actionnaires de la société
MOBILYS DEV S.A
Business Center Yasmina, 2ème étage – Appartement N°13
Angle Boulevard Chefchaouni et Route de Rabat
Aïn Sebaâ

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserves

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société MOBILYS DEV S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 63 441 257,27 MAD dont un bénéfice net de 3 524 288,02 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société MOBILYS DEV S.A au 31 décembre 2024, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Au 31 décembre 2024, la société dispose d'une créance de 2,1 MDH à l'égard de CITY BUS FES S.A. Or, depuis le 4 mars 2025, l'activité de cette dernière est suspendue et ses actifs sont placés sous séquestre pour une durée de trois mois, par décision du Président de la commune de Fès. En l'absence de visibilité sur la capacité de CITY BUS FES S.A à honorer ses engagements, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur recouvrable de cette créance.
2. Au 31 décembre 2024, les comptes de caisse affichent un solde cumulé de 2,5 MDH. Nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique des disponibilités ni mettre en œuvre des procédures de vérification alternatives satisfaisantes. Nous n'avons donc pas pu obtenir l'assurance raisonnable requise quant à ces soldes.
3. Au 31 décembre 2024, les comptes de TVA récupérable (4,3 MDH) et de TVA facturée (1,7 MDH) ne sont pas analysés. En conséquence, nous ne pouvons pas confirmer l'exactitude de leurs soldes ni apprécier les ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue de leur analyse.

MOBILYS DEV S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur l'état A1 bis de l'ETIC qui indique que la Société fait face à une trésorerie tendue, marquée par des retards de paiements fournisseurs et une dépendance à des subventions publiques. La direction dispose toutefois d'une lettre d'engagement de l'actionnaire principal, garantissant son soutien financier pour au moins douze mois après la clôture, ce qui a permis d'établir les états de synthèse selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Ces éléments traduisent néanmoins une incertitude significative qui pourrait remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état A2 de l'ETIC, qui décrit le traitement comptable dérogatoire en matière de comptabilisation des redevances de leasing de la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

MOBILYS DEV S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MOBILYS DEV S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 04 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes

Baker Tilly Majer Audit

BAKER TILLY MAJER AUDIT SARL
AU CAPITAL DE 7.000.000 DHS
Bur. 54, Imm. Al Mes. Ryad Anfa Bd Omai
El Khayam, Zone Casa Finance City CFC
Casablanca
RC: 362941 - IFI: 20696242 - TP: 360°1647
TVA: 001624536000055

Mohamed HAMDACHE
Associé

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

BILAN - ACTIF				
CITY BUS SA				
DU 01/01/2024 au 31/12/2024				
Eléments	Exercice			Exercice Précédent
	Brut	Amort. & Prov.	Net	
IMMOBILISATION EN NON VALEUR (a)	0,00	0,00	0,00	0,00
Frais préliminaires	0,00	0,00	0,00	0,00
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00	0,00
Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (b)	732 588,88	627 797,94	104 790,94	172 849,78
Immobilisations en recherche et développement	0,00	0,00	0,00	0,00
Brevets, marques, droits et valeurs similaires	732 588,88	627 797,94	104 790,94	172 849,78
Fonds commercial	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (c)	106 879 657,04	101 932 879,71	4 946 777,33	5 758 704,65
Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00
Constructions	3 137 888,59	2 307 310,38	830 578,21	975 242,65
Installations techniques, matériel et outillage	1 680 227,64	1 474 051,18	206 176,46	313 999,61
Matériel de transport	98 926 279,28	95 213 442,15	3 712 837,13	4 202 553,60
Mobilier, matériel de bureau et aménagements d	3 135 261,53	2 938 076,00	197 185,53	266 908,79
Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (d)	38 100,00	0,00	38 100,00	38 100,00
Prêts immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres créances financières	38 100,00	0,00	38 100,00	38 100,00
Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres titres immobilisés	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - ACTIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL I (a + b + c + d + e)	107 650 345,92	102 560 677,65	5 089 668,27	5 969 654,43
STOCKS (f)	1 842 974,78	0,00	1 842 974,78	909 904,85
Marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00
Matières et fournitures consommables	1 842 974,78	0,00	1 842 974,78	909 904,85
Produits en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits intermédiaires et produits résiduels	0,00	0,00	0,00	0,00
Produits finis	0,00	0,00	0,00	0,00
CREANCES DE L'ACTIF CIRCULANT (g)	162 192 966,03	29 792 490,51	132 400 475,52	127 169 245,76
Fournisseurs débiteurs, avances et acomptes	623 173,68	803 042,40	20 131,28	-2 323 622,28
Clients et comptes rattachés	44 389 820,71	18 463 037,46	25 926 783,25	36 944 303,71
Personnel	0,00	0,00	0,00	1 439 970,00
Etat	45 045 445,23	9 838 464,01	35 206 981,22	37 860 345,38
Comptes d'associés	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres débiteurs	38 130 059,70	600 000,00	37 530 059,70	29 036 807,87
Comptes de régularisation actif	34 004 466,71	287 946,64	33 716 520,07	24 191 441,08
TITRES ET VALEURS DE PLACEMENT (h)	0,00	0,00	0,00	0,00
ECART DE CONVERSION - ACTIF (i) (Elém. Circul.)	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL II (f + g + h + i)	164 035 940,81	29 792 490,51	134 243 450,30	128 079 150,61
TRESORERIE - ACTIF	4 967 779,08	0,00	4 967 779,08	5 044 807,84
Chèques et valeurs à encaisser	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques, T.C & CP	1 823 435,88	0,00	1 823 435,88	1 389 980,86
Caisse, régies d'avances et acoréditifs	3 144 343,20	0,00	3 144 343,20	3 654 826,98
TOTAL III	4 967 779,08	0,00	4 967 779,08	5 044 807,84
TOTAL GENERAL I+II+III	276 654 065,81	132 353 168,16	144 300 897,65	139 093 612,88

BILAN - PASSIF				
CITY BUS SA				
DU 01/01/2024 au 31/12/2024				
Eléments	Exercice		Exercice Précédent	
	Brut	Amort. & Prov.	Net	Net
CAPITAUX PROPRES	24 005 172,76	16 556 461,16	24 005 172,76	16 556 461,16
Capital social ou personnel (1)	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00	18 000 000,00
moins : Actionnaires, capital souscrit non appelé	0,00	0,00	0,00	0,00
Prime d'émission, de fusion, d'apport	0,00	0,00	0,00	0,00
Ecart de réévaluation	0,00	0,00	0,00	0,00
Réserve légale	1 501 263,70	1 501 263,70	1 501 263,70	1 501 263,70
Autres réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
Report à nouveau (2)	-2 944 802,54	11 034 751,28	11 034 751,28	11 034 751,28
Résultat nets en instance d'affectation (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
Résultat net de l'exercice (2)	7 448 711,60	-13 979 553,82	-13 979 553,82	-13 979 553,82
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES (a)	24 005 172,76	16 556 461,16	24 005 172,76	16 556 461,16
CAPITAUX PROPRES ASSIMILÉS (b)	0,00	0,00	0,00	0,00
Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions réglementées	0,00	0,00	0,00	0,00
DETTES DE FINANCEMENT (c)	11 285 511,95	13 333 279,62	11 285 511,95	13 333 279,62
Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00	0,00
Autres dettes de financement	11 285 511,95	13 333 279,62	13 333 279,62	13 333 279,62
PROVISIONS DURABLES POUR RISQUES ET CHARGES (d)	701 221,95	589 647,40	701 221,95	589 647,40
Provisions pour risques	701 221,95	589 647,40	589 647,40	589 647,40
Provisions pour charges	0,00	0,00	0,00	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (e)	0,00	0,00	0,00	0,00
Augmentation des créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00
Diminution des dettes de financement	0,00	0,00	0,00	0,00
TO	35 991 906,66	30 479 388,18	35 991 906,66	30 479 388,18
DETTES DU PASSIF CIRCULANT (f)	93 435 089,58	91 883 605,09	93 435 089,58	91 883 605,09
Fournisseurs et comptes rattachés	61 283 951,88	56 670 497,22	56 670 497,22	56 670 497,22
Clients créditeurs, avances et acomptes	1 295 723,27	587 125,00	587 125,00	587 125,00
Personnel	860 947,10	468 158,19	468 158,19	468 158,19
Organismes sociaux	619 319,75	116 159,03	116 159,03	116 159,03
Etat	26 614 636,59	29 299 709,79	29 299 709,79	29 299 709,79
Comptes d'associés	2 571 070,87	2 571 070,87	2 571 070,87	2 571 070,87
Autres créanciers	3 150,00	1 544 150,00	1 544 150,00	1 544 150,00
Comptes de régularisation - passif	186 290,12	626 734,99	626 734,99	626 734,99
AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES (g)	41 389,86	0,00	41 389,86	0,00
ECARTS DE CONVERSION - PASSIF (h) (Elém. Circul.)	0,00	0,00	0,00	0,00
TO	93 476 479,44	91 883 605,09	93 476 479,44	91 883 605,09
TRESORERIE PASSIF	14 832 511,55	16 730 619,61	14 832 511,55	16 730 619,61
Crédits d'escompte	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédit de trésorerie	0,00	0,00	0,00	0,00
Banques (soldes créditeurs)	14 832 511,55	16 730 619,61	16 730 619,61	16 730 619,61
TO	14 832 511,55	16 730 619,61	14 832 511,55	16 730 619,61
TOTAL I+II+III	144 300 897,65	139 093 612,88	144 300 897,65	139 093 612,88

(1) Capital personnel débiteur
(2) Bénéficiaire (+), déficitaire (-)

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES)					
CITY BUS SA					
DU 01/01/2024 au 31/12/2024					
Eléments	Opérations		Taux de l'exercice	Exercice précédent	
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
	1	2	3 = 1 + 2	4	
I PRODUITS D'EXPLOITATION					
Ventes de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	
Ventes de biens et services produits	74 341 746,97	0,00	74 341 746,97	83 565 689,58	
<i>Chiffres d'affaires</i>	74 341 746,97	0,00	74 341 746,97	83 565 689,58	
Variation de stock de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	
Immobilisations produites pour l'Exercice plénière même	0,00	0,00	0,00	0,00	
Subvention d'exploitation	5 964 638,25	0,00	5 964 638,25	7 700 175,43	
Autres produits d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Reprises d'exploitation; transfert de charges	3 046 019,00	0,00	3 046 019,00	12 291 146,49	
	83 352 404,22	0,00	83 352 404,22	103 557 011,50	
II CHARGES D'EXPLOITATION					
Achats revendus de marchandises	0,00	0,00	0,00	0,00	
Achat consommables de matières et de fournitures	45 867 147,85	0,00	45 867 147,85	72 099 396,63	
Autres charges externes	13 218 492,55	0,00	13 218 492,55	13 311 118,36	
Impôts et taxes	316 104,00	0,00	316 104,00	434 985,60	
Charges de personnel	5 076 913,43	0,00	5 076 913,43	5 097 706,82	
Autres charges d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations d'exploitation	18 740 380,66	0,00	18 740 380,66	15 205 898,43	
	83 219 038,49	0,00	83 219 038,49	106 149 105,84	
III RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	0,00	0,00	133 365,73	-2 592 094,34	
IV PRODUITS FINANCIERS					
Produits des titres de particip. et autres titres immo	0,00	0,00	0,00	0,00	
Gains de change	0,00	0,00	0,00	0,00	
Intérêts et autres produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	
Reprises financières; transfert de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	
	0,00	0,00	0,00	0,00	
V CHARGES FINANCIÈRES					
Charges d'intérêts	1 089 446,79	0,00	1 089 446,79	1 524 495,04	
Pertes de changes	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dotations financières	191 123,55	0,00	191 123,55	0,00	
	1 280 570,34	0,00	1 280 570,34	1 524 495,04	
VI RESULTAT FINANCIER (IV - V)	0,00	0,00	-1 280 570,34	-1 524 495,04	
VII RESULTAT COURANT (III - VI)	0,00	0,00	-1 147 204,61	-4 116 589,38	

(1) Variation de stocks : stocks final - stocks initial ; augmentation (+) ; diminution (-)

(2) Achats revendus ou consommés : achats - variation de stocks.

COMpte DE PRODUITS ET CHARGES (HORS TAXES) (Suite)					
CITY BUS SA					
DU 01/01/2024 au 31/12/2024					
Eléments	Opérations		Taux de l'exercice	Exercice précédent	
	Propres à l'exercice	Concernant les exercices précédents			
	1	2	3 = 1 + 2	4	
VII RESULTAT COURANT (Report)	0,00	0,00	-1 147 204,61	-4 116 589,38	
VIII PRODUITS NON COURANTS					
Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	
Subventions d'équilibre	0,00	0,00	0,00	0,00	
Reprises sur subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	
Autres produits non courants	3 078 609,57	7 655 253,56	10 733 863,13	10 974 954,21	
Reprises non courantes; transferts de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	
	3 078 609,57	7 655 253,56	10 733 863,13	10 974 954,21	
IX CHARGES NON COURANTES					
Valeurs nettes d'amortis. des immos cédées	0,00	0,00	0,00	0,00	
Subventions accordées	0,00	0,00	0,00	0,00	

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

PASSAGE DU RESULTAT NET COMPTABLE AU RESULTAT NET FISCAL

CITY BUS SA		DU 01/01/2024 au 31/12/2024	
INTITULES	Montant	Montant	
I. RESULTAT NET COMPTABLE			
Bénéfice net	7 448 711,60		
Perte nette			0,00
II. REINTEGRATIONS FISCALES			
	6 374 939,61		
1. Courantes			
CM	207 547,00		
Autres provisions	5 210 173,31		
Subvention 2023 recue en 2024	467 719,30		
2. Non courantes			
AUTRES CHARGES N.C DES EX ANTERIEUR	489 500,00		
III. DEDUCTIONS FISCALES			
			13 771 691,23
1. Courantes			
Subventions 2024 non recues		4 384 461,27	
2. Non courantes			
AUTRES PRODUITS N.C		9 387 229,96	
			9 387 229,96
			13 771 691,23
Total	13 823 651,21		13 771 691,23
IV. RESULTAT BRUT FISCAL			
			Montant
Bénéfice brut si T1 > T2 (A)			51 959,98
Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)			0,00
V. REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)			
Exercice n-4	0,00		
Exercice n-3	0,00		
Exercice n-2			
Exercice n-1			
VI. RESULTAT NET FISCAL			
Bénéfice net fiscal (A-C)			51 959,98
ou déficit net fiscal (B)			0,00
			Montant
VII. CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES			
VIII. CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER			
			0,00
Exercice n-4	0,00		0,00
Exercice n-3	0,00		0,00
Exercice n-2	0,00		0,00
Exercice n-1	0,00		0,00

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

ETAT DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION (E.S.G)

CITY BUS SA		DU 01/01/2024 au 31/12/2024	
I - TABLEAU DE FORMATION DU RESULTAT (T.F.R)			
Eléments		Exercice	Exercice Précédent
1	Ventes de marchandises (en l'état)	0,00	0,00
2	- Achats revendus de marchandises	0,00	0,00
I	= MARGES BRUTES SUR VENTES EN L'ETAT	0,00	0,00
II	+ PRODUCTION DE L'EXERCICE (3+4+5)	74 341 746,97	83 565 689,58
3	Ventes de biens et services produits	74 341 746,97	83 565 689,58
4	Variation de stocks de produits	0,00	0,00
5	Immobilisations produites par l'entreprise pour elle même	0,00	0,00
III	- CONSOMMATION DE L'EXERCICE (6+7)	59 085 640,40	85 410 514,99
6	Achats consommés de matières et fournitures	45 867 147,85	72 099 396,63
7	Autres charges externes	13 218 492,55	13 311 118,36
IV	= VALEUR AJOUTEE (I+II+III)	15 256 106,57	-1 844 825,41
V	+ Subventions d'exploitation	5 964 638,25	7 700 175,43
9	- Impôts et taxes	316 104,00	434 985,60
10	- Charges de personnel	5 076 913,43	5 097 706,82
	= EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION (E.B.E)	15 827 727,39	322 657,60
11	+ Autres produits d'exploitation	0,00	0,00
12	- Autres charges d'exploitation	0,00	0,00
13	+ Reprises d'exploitation: transfert de charges	3 046 019,00	12 291 146,49
14	- Dotations d'exploitation	18 740 380,66	15 205 898,43
VI	= RESULTAT D'EXPLOITATION (+ ou -)	133 365,73	-2 592 094,34
VII	RESULTAT FINANCIER	-1 280 570,34	-1 524 495,04
VIII	= RESULTAT COURANT (+ ou -)	-1 147 204,61	-4 116 589,38
IX	RESULTAT NON COURANT (+ ou -)	8 803 463,21	-9 155 237,31
15	- Impôts sur les resultats	207 547,00	707 727,13
X	= RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)	7 448 711,60	-13 979 553,82

II - CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F) - AUTOFINANCEMENT

1	RESULTAT NET DE L'EXERCICE (+ ou -)		
	- Bénéfice (+)	7 448 711,60	0,00
	- Perte (-)	0,00	13 979 553,82
2	+ Dotations d'exploitation	7 059 625,76	907 997,19
3	+ Dotations financières	0,00	0,00
4	+ Dotations non courantes	0,00	0,00
5	- Reprises d'exploitation	2 966 470,00	12 291 146,49
6	- Reprises financières	0,00	0,00
7	- Reprises non courantes (2)/(3)	0,00	0,00
8	- Produits des cession des immobilisations (1)	0,00	0,00
9	+ Valeurs nettes des immobilisations cédées	0,00	0,00
I	= CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT (C.A.F)	11 541 867,36	-25 362 703,12
10	+ Distributions de bénéfices		0,00
II	= AUTOFINANCEMENT	11 541 867,36	-25 362 703,12

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024

Tableau T04 (4/5)

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AUTRES QUE FINANCIERES								
CITY BUS SA		DU 01/01/2024 au 31/12/2024						
Nature	Montant brut début exercice	Augmentation			Diminution			Montant brut fin exercice
		Acquisition	Production par l'Étps pour elle même	Virement	Cession	Retrait	Virement	
IMMOBILISATION EN NON-VALEURS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Frais préliminaires	0,00	0,00						0,00
- Charges à répartir sur plusieurs exercices	0,00	0,00						0,00
- Primes de remboursement obligations	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	732 588,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	732 588,88
- Immobilisation en recherche et développement	0,00	0,00						0,00
- Brevets, marques, droits et valeurs similaires	732 588,88	0,00						732 588,88
- Fonds commercial	0,00	0,00						0,00
- Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00						0,00
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	106 824 839,29	54 817,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 879 657,04
- Terrains	0,00	0,00						0,00
- Constructions	3 137 888,59	0,00						3 137 888,59
- Installations techniques, matériel et outillage	1 680 227,64	0,00						1 680 227,64
- Matériel de transport	98 871 461,53	54 817,75						98 926 279,28
- Mobilier, matériel de bureau et aménagement	3 135 261,53	0,00						3 135 261,53
- Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00						0,00
- Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00						0,00
Total	107 557 428,17	54 817,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 612 245,92

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Aux actionnaires de la société
CITY BUS S.A
KM 1 ROUTE DE MEKNES
Salé

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DECEMBRE 2024

Audit des états de synthèse

Opinion avec réserves

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints de la société CITY BUS S.A (la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2024, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau de financement pour l'exercice clos à cette date, ainsi que l'état des informations complémentaires (ETIC). Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de 24 005 172,76 MAD dont un bénéfice net de 7 448 711,60 MAD.

Sous réserve de l'incidence des situations décrites dans la section « Fondement de l'opinion avec réserves » de notre rapport, nous certifions que les états de synthèse cités au premier paragraphe ci-dessus sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société CITY BUS S.A au 31 décembre 2024 conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc.

Fondement de l'opinion avec réserves

1. Nous n'avons pas audité les états de synthèse au 31 décembre 2023, cette date précédant notre nomination en tant qu'auditeur de CITY BUS S.A. De ce fait, toute inexactitude dans les soldes d'ouverture pourrait avoir une incidence sur la situation financière au 31 décembre 2024.
2. Au 31 décembre 2024, la société dispose d'une créance de 11,2 MDH à l'égard de CITY BUS FES S.A. Etant donné que depuis le 4 mars 2025, l'activité de cette dernière est suspendue et ses actifs sont placés sous séquestre pour une durée de trois mois, par décision du Président de la commune de Fès. En l'absence de visibilité sur la capacité de CITY BUS FES S.A à honorer ses engagements, nous ne sommes pas en mesure de nous prononcer sur la valeur recouvrable de cette créance.
3. Au 31 décembre 2024, les créances envers la société VITALIS TRANSPORT s'élèvent à 0,8 MDH. Etant donné que le contrat de gestion déléguée de cette dernière avec la commune de Tétouan a pris fin en novembre 2023 et, en absence des perspectives de renouvellement de ce contrat ni sur la capacité de VITALIS TRANSPORT à honorer ses engagements, nous ne pouvons pas nous prononcer sur la probabilité de recouvrement de cette créance.
4. Au 31 décembre 2024, les comptes de caisse affichent un solde cumulé de 3,1 MDH. Nous n'avons pas pu assister à l'inventaire physique des disponibilités ni mettre en œuvre des procédures de vérification alternatives satisfaisantes. Nous n'avons donc pas pu obtenir l'assurance raisonnable requise quant à ces soldes.

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



5. Au 31 décembre 2024, les comptes de TVA récupérable (12,3 MDH) et de TVA facturée (9,3 MDH) ne sont pas analysés. En conséquence, nous ne pouvons pas confirmer l'exactitude de leurs soldes ni apprécier les ajustements comptables qui pourraient s'avérer nécessaires à l'issue de leur analyse.

Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états de synthèse au Maroc et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion avec réserve.

Incertitude significative liée à la continuité d'exploitation

Nous attirons l'attention sur l'état A1bis de l'ETIC qui indique que la Société fait face à une trésorerie tendue, marquée par des retards de paiements fournisseurs et une dépendance à des subventions publiques. La direction dispose toutefois d'une lettre d'engagement de l'actionnaire principal, garantissant son soutien financier pour au moins douze mois après la clôture, ce qui a permis d'établir les états de synthèse selon l'hypothèse de continuité d'exploitation.

Ces éléments traduisent néanmoins une incertitude significative qui pourrait remettre en cause la capacité de la société à poursuivre son activité.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Observation

Nous attirons l'attention sur l'état A2 de l'ETIC, qui décrit le traitement comptable dérogatoire en matière de comptabilisation des redevances de leasing de la société. Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états de synthèse

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états de synthèse, conformément au référentiel comptable en vigueur au Maroc, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états de synthèse exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états de synthèse, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états de synthèse

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états de synthèse pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états de synthèse prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes de la profession au Maroc, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états de synthèse comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états de synthèse au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états de synthèse, y compris les informations fournies dans l'ETIC, et apprécions si les états de synthèse représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

CITY BUS S.A ÉTATS FINANCIERS AU 31/12/2024



Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la sincérité et de la concordance, des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la société.

Casablanca, le 04 avril 2025

Le Commissaire aux Comptes
Baker Tilly Majer Audit

BAKER TILLY MAJER AUDIT SARL
AU CAPITAL DE 7.000.000 DHS
Bur. 54, Im. A1 Rés. Ryad Anfa Bd Omar
El Khayari, Zone Casa Finance City CFC
Casablanca

Mohamed HAMDACHE
Associé